

# REVUE DE PRESSE



Alain Deneault

## De quoi TOTAL est-elle la somme ?

Multinationales et perversion du droit

# SOMMAIRE

## ■ PRESSE GÉNÉRALE

Billets d'Afrique .....	4
Jeune Afrique .....	7
La République des Pyrénées .....	8
Sud-Ouest .....	9
Le Devoir .....	14

## ■ AUDIOVISUEL & WEB

Observatoires des multinationales .....	16
Les Influences .....	23
Society .....	25
Le Monde Diplomatique .....	26



**Occitanie Tribune**  
13 février 2017



**La Montagne**  
12 février 2017



**TV5MONDE**  
26 février 2017



**Radio Pons**  
3 mars 2017



**Affiches Parisiennes**  
2 mars 2017



**RCF radio**  
6 mars 2017



**France Inter**  
11 mars 2017



**Politic Région**  
14 mars 2017



**Librairie Compagnie**  
2017

## AUDIOVISUEL & WEB



**Le Journal de Montréal**  
16 mars 2017



**La Librairie du Tramway**  
2017



**RFI**  
25 mars 2017



**RADIO-CANADA.ca**

**Radio-Canada**  
2017



**Livres Critiques**  
2017



**RDI Économie**  
28 mars 2017



**N°265**  
2€30

**BILLETS D'AFRIQUE**

**FÉVRIER 2017**



**TOTAL**

**MENSUEL D'INFORMATION SUR LA FRANÇAFRIQUE ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE**

**Total : actualité et pouvoir d'une multinationale si bien nommée**

**Côte d'Ivoire / Gabon / ONU**

**ALAIN DENEULT****« TOTAL EST UNE INSTANCE DE POUVOIR INDÉPENDANTE »**

**Alain Deneault vient de publier « De quoi Total est-elle la somme » (éd. Rue de l'Echiquier), qui retrace l'histoire complexe de la firme et la replace dans le système politique et économique qui lui a donné tant de pouvoir. Il revient pour nous sur la façon d'appréhender de telles multinationales et leur rapport au droit.**

**Billets d'Afrique : Il y a régulièrement des rapports, reportages, publications sur Total. Qu'est-ce qui a motivé un tel ouvrage de synthèse ?**

Alain Deneault : Je pars d'une évidence qu'on tend à oublier : si journalistes, représentants d'ONG, militants ou experts enquêtent sur les agissements des multinationales çà et là en vue de produire une trace (un livre, un rapport, un article, un documentaire...), c'est bien pour que, dans un second temps, cette production soit lue, croisée, étudiée, analysée. Ce qui ressort de ce second travail — auquel je me consacre — excède la somme des parties la documentation mise en relation, à partir d'un point d'analyse qui doit beaucoup à la philosophie et aux sciences sociales, donne à penser l'état du monde tel qu'il évolue et la position de poids qu'y adoptent les sociétés multinationales. Je me suis donc intéressé à cette panoplie de sources critiques et indépendantes en vue de cette synthèse, tout en consacrant une attention particulière à la production de discours émanant de la firme citée en exemple : communiqués de presse, rapports annuels dits « documents de référence », placards publicitaires, commandites de prestige, déclarations dans la presse, théories soutenues par des sites internet ou des institutions universitaires directement subventionnées par la société et enfin la production officielle de discours historiques de la part d'intellectuels organiques que l'entreprise a dûment appointés. Nous pouvons à partir des nombreux croisements que cette documentation rend possibles comprendre en quoi Total n'est pas seulement une société française qui pratique un « métier », comme se plaisent à la décrire ses représentants ; elle incarne plutôt un pouvoir d'un type nouveau, à l'instar de toutes les entreprises multinationales de son genre, actives donc dans le domaine de l'énergie, mais aussi dans ceux de la finance,

de l'industrie agroalimentaire, du transport, de la distribution, du courtage, de l'électronique... Ces nouveaux pouvoirs, qui dominent les États et les modélisent même depuis des décennies, sont très mal compris. Et cette incompréhension



empêche l'élaboration de diagnostics pertinents et de stratégies politiques adaptées pour les flanquer de contre-pouvoirs conséquents. Total, pour citer ce cas d'école sur lequel je me suis arrêté, loin de se résumer à cette société française dont on parle tant, constitue en réalité un réseau de 882 sociétés consolidées agissant dans plus de 130 pays, et dont l'actionnariat est français seulement à hauteur de 28 %. Elle a pour partenaires d'autres multinationales de son acabit, ainsi que des sociétés d'État et de nombreux gouvernements étrangers, sans parler des grandes institutions financières. Elle constitue une force de frappe redoutable auprès des législateurs et des institutions transnationales comme l'Union européenne ou la Banque mondiale, en étant partie prenante de redoutables

lobbies déferés. Le phénomène des « portes tournantes » (ou du « pantouflage ») qu'on observe en France entre ses composantes et les institutions de l'État nous amène à conclure à une relation symbiotique entre Total et la République française. On pourrait aussi faire état de ce type de rapport dans les « États » francophones comme le Congo-Brazzaville ou le Gabon, où Total a hérité du capital culturel, du « savoir-faire » et des réseaux d'Elf. On ne compte plus par ailleurs les institutions et activités scientifiques, culturelles ou communautaires que la firme finance et commandite dans le monde. Surtout, Total s'impose tel un pouvoir dans la mesure où elle ne se contient pas elle-même dans la seule filière pétrolière, puis gazière. Compétente également dans le nucléaire civil et l'énergie solaire, elle s'est lancée dans la production d'électricité et le courtage, tout en développant de nouvelles techniques hasardeuses en mer ou dans l'extraction non conventionnelle. En outre, son champ d'action concerne toujours, bien sûr, l'exploration, le transport, le raffinage, la distribution. Ainsi, forte avec ses semblables d'une maîtrise de tous les moments de la chaîne de production dans maints secteurs énergétiques, et active dans des domaines névralgiques d'un point de vue économique et militaire, Total se veut donc bien plus qu'une seule entreprise réductible à son « métier », elle est au contraire une instance de pouvoir indépendante de toute pratique particulière, qui s'est donné les moyens de réussir quelle que soit l'évolution de la conjoncture économique et politique avec laquelle elle doit composer.

**Dans l'historique, on s'intéresse autant à la CFP qu'à Elf, cette dernière étant bien connue en Françafrique. Pourquoi était-il nécessaire de repartir selon toi de ces histoires respectives de ces deux ensembles, et en quoi l'histoire d'Elf pèse-t-elle sur ce que tu cherches à**

**expliciter dans ce livre ?**

Total naît formellement, en 1924, sous le nom de la Compagnie française des pétroles. Ce pan méconnu de son histoire permet d'abord de comprendre qu'elle est née à plusieurs titres dans une situation d'anomie, c'est là sa scène originaire. Après la très Grande Guerre, la France victorieuse hérite des parts que détenait la Deutsche Bank dans un cartel d'entreprises créé en 1914 en vue d'une exploitation concertée des richesses du Moyen-Orient. La Turkish Petroleum Company, dont il s'agit, deviendra rapidement l'Iraq Petroleum Company. Ce forum de grandes entreprises pétrolières (Shell, la future BP, la Standard Oil qui les rejoint, puis la future Total, elle, démunie) conviendra à la manière d'un Traité de Westphalie du rapport de force qui prévaut désormais entre les grandes du pétrole. Il convient de contrôler artificiellement l'accès aux gisements et le marché de la distribution de biens pétroliers. Des accords de type oligopolistique sont alors signés entre sociétés pétrolières alors qu'ils contreviennent à toutes les lois antitrust qu'ont fait voter les gouvernements qui les parrainent. Les sociétés pétrolières apprennent à cette époque à développer des formes de collusion qui les amèneront à s'ériger comme une nouvelle forme de souveraineté, non plus interlope et mafieuse, mais plutôt méta- et transnationale. Surtout, cette période permet déjà de comprendre quel modèle se donneront ultérieurement les architectes de la Françafrique, Paris ayant toujours été à la traîne des Britanniques et des États-Unis. En 1924 déjà, date à laquelle la République crée la Compagnie française des pétroles (dont elle détient seulement 34 % des parts) pour disposer des parts allemandes du sulfureux consortium, le gouvernement britannique est déjà l'actionnaire principal de la future British Petroleum (alors l'Anglo-Persian Company) et il a déjà procédé au démantèlement de l'Empire ottoman pour fonder de nouveaux « pays », qui se révèlent en réalité essentiellement des « enveloppes juridiques » au service d'entreprises pétrolières soucieuses de l'univers juridique des pays dans lesquels elles investissent. Après la Seconde Guerre mondiale, quand la France souhaitera diversifier son approvisionnement en pétrole, elle reproduira le modèle, Elf ressemblant à tout point de vue à la BP, et le démantèlement de l'Empire français en Afrique débouchant lui aussi sur une série d'enveloppes juridiques servant dans certains cas essentiellement les intérêts pétroliers. Comme les Britanniques,

les Français commettent l'erreur, au début, de se soucier essentiellement d'approvisionnement et de négliger la question du Frankenstein qu'ils sont en train de créer, une entité qui saura plus tard s'affranchir de ses créateurs et agir à ses propres fins.

**L'idée principale que tu défends est que les multinationales ont perverti le droit, en faisant un outil de contournement de certaines régulations voire de légitimation de pratiques indéfendables. Est-ce à dire que le droit n'est pas un levier sur lequel nous devons chercher à agir aujourd'hui ? Des initiatives comme la loi sur le « devoir de vigilance » des multinationales qui vient d'être votée en France seraient-elles vouées à l'échec ?**

Le pouvoir que Total constitue est à même de conduire des opérations et de se livrer à des pratiques (fixation des cours, soutien à des régimes néocoloniaux, distribution de commissions pour accéder à des sites, soumission de populations à des travaux forcés, pollution massive...) qui choquent la conscience commune — à savoir ce qu'une communauté considère « criminel » selon la lecture que fait de ce mot le sociologue Émile Durkheim — sans pour autant qu'en droit les actions en cause soient illégales. Puisqu'un des leitmotivs des représentants de Total consiste à dire que tant qu'une chose n'est pas interdite en droit, puis dûment considérée illicite par un tribunal, celle-ci est permise, ils ont beau jeu de présenter comme « légal » l'essentiel des opérations dont la firme se rend responsable. La complexité des États, les vides juridiques, le système des endettements odieux, l'opacité des ententes amiables, la réglementation permissive de dirigeants politiques - tout autant sensibles à la séduction dont est capable l'entreprise que terrifiés devant sa puissance de feu... - sont autant de facteurs qu'il convient d'étudier pour comprendre le caractère dit « légal » de tant d'opérations choquantes. Il ne s'agit donc pas tant de nier la légalité formelle dans laquelle la firme prétend agir que d'essayer de comprendre ce que cette prétention recouvre.

**Tu as connu des poursuites baïllons de 2008 à 2011 pour Noir Canada. En France, on voit Bolloré poursuivre plusieurs journalistes (même s'il vient de perdre son procès en appel contre Basta). Tu ne crains pas des poursuites pour cet ouvrage ?**

Sur ce plan, les multinationales ont autant de raisons de « craindre » les

poursuites judiciaires qu'elles intentent que les intellectuels critiques qui en font l'objet. À force de collectionner les échecs devant les tribunaux, Vincent Bolloré n'est-il pas l'architecte de son propre malheur en la matière ? Il se construit lui-même une réputation de justiciable querulant. Ses recours répétés aux tribunaux ont les allures de sautes d'humeur voisines de celles qui discréditent complètement la nouvelle administration états-unienne sous la figure de Donald Trump. Il convient de situer les poursuites-baïllons dans l'éventail de stratégies dont disposent les grands groupes, lequel comprend le marketing et le sponsoring. Marketing et sponsoring sont la carotte de la maîtrise du discours : ils séduisent les destinataires d'un message de marque tout en rendant dépendants d'un financement les détenteurs d'un accès à la parole publique qui pourraient vouloir le contester : les universitaires, les artistes, les acteurs du monde communautaire et même une frange importante du monde militant. Les poursuites-baïllons font office de bâton dans ce processus : destinées à faire peur, elles visent davantage à l'autocensure par incitation, en érigeant de temps en temps en exemple une victime de ce type de procédé, que d'une méthode destinée à être utilisée sur une base régulière. Cette stratégie est évidemment risquée, car elle place en situation de malaise les acteurs de la première catégorie qui se taisent pour un maigre pécule, mais n'en pensent pas moins, et qui sont souvent sollicités pour faire preuve de solidarité avec les cibles de poursuites-baïllons lorsque celles-ci surviennent. Aussi médiocres qu'ils puissent être souvent, ils peuvent voir en une rupture avec leur position complaisante une façon de se racheter publiquement. Après les poursuites qui visaient l'éditeur de Noir Canada, mes deux chercheurs et moi-même, bien des journalistes se sont mis à critiquer ouvertement Barrick Gold pour (se) prouver (à eux-mêmes) qu'ils n'étaient pas complètement aliénés par le système de production d'un discours hégémonique...

*Propos recueillis par Thomas Noirrot*

Alain Deneault est directeur de programme au Collège international de philosophie à Paris et notamment auteur de Noir Canada (Écosociété), Offshore (La Fabrique), Paradis sous terre (Rue de l'échiquier / Écosociété), La médiocratie suivi de « Gouvernance » (Lux Éditeur) et Une escroquerie légalisée. Précis sur les « paradis fiscaux » (Écosociété).

72

Culture &amp; médias | En vue

■ ■ ■ Décevant ■ ■ ■ Pourquoi pas ■ ■ ■ Réussi ■ ■ ■ Excellent

RWANDA

## La source du plaisir

Au Rwanda, l'éducation sexuelle traditionnelle favorise l'éjaculation féminine. **Combattues par l'Église catholique**, ces pratiques subsistent, comme le montre le documentaire *L'Eau sacrée*.

Il était une fois, au Rwanda, une reine terriblement frustrée par les guerres qui retenaient son époux loin de la chambre à coucher. Au point qu'elle dut se résoudre à faire appel à un serviteur pour la contenter. Craignant des représailles du monarque, ledit serviteur approcha son pénis tremblant du clitoris de la reine, provoquant aussitôt un royal jaillissement. Le *kunyaza* était né et n'allait pas tarder à se répandre au pays des Mille Collines. Selon l'une des nombreuses variantes de ce conte populaire rwandais, cet épisode aurait même donné naissance

ce séducteur lui avait fait comprendre que le liquide n'était pas de l'urine, en dépit de la signification littérale de *kunyaza* (« faire pisser »). L'éjaculation féminine est, en réalité, traditionnellement recherchée lors d'un rapport sexuel au Rwanda : elle est signe de fertilité, d'épanouissement et de bonheur conjugal.

Préparer les femmes à l'obtenir fait même partie de l'éducation classique en vue du mariage. Le *gukuna*, coutume supervisée par la tante paternelle, consiste en une série de massages réciproques et intimes entre jeunes filles pour étirer



► Un sujet rare sur une pratique traditionnelle.

« rideaux », en kinyarwanda), l'équivalent du prépuce des hommes, qui, à la différence de la plupart des régions du continent, était traditionnellement conservé au Rwanda. Le *gukuna* était autrefois si

ESSAI

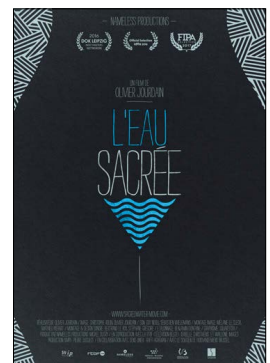
## Totalitaire

Total : autour de 200 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, une présence dans 130 pays et près de 200 000 salariés. Mais que sait-on réellement de l'entreprise fondée en 1924 comme la Compagnie française des pétroles (CFP), de sa naissance au sein d'un cartel du Moyen-Orient, de son entente avec les majors britanniques et américaines sur les prix du brut, de ses rachats des emblématiques Elf Aquitaine et Petrofina au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle ? Dans son ouvrage *De quoi Total est-elle la somme ?*,

Alain Deneault retrace le parcours de ce fleuron de l'économie française, devenu, en un peu moins d'un siècle, une entité mondiale et apatriote. À l'origine société pétrolière, celle-ci a peu à peu conquis les secteurs du gaz et des énergies renouvelables. C'est l'histoire d'une omniprésence, mais surtout d'une quasi-omnipotence, que le docteur en philosophie québécois s'offre de raconter en douze chapitres. Douze étapes, « comploter, coloniser, collaborer, corrompre, conquérir, délocaliser,

pressurer, polluer, vassaliser, nier, asservir, régir », pour un seul pouvoir, celui de multinationales au-dessus des lois et des pouvoirs politiques. Face à ces maîtres d'un genre nouveau, difficile par moments de ne pas se sentir l'esclave d'un village mondial dont on serait l'idiote. Du Moyen-Orient aux États-Unis en passant par le Congo-Brazzaville, le Gabon, l'Angola ou l'Algérie, Alain Deneault livre un récit salutaire et documenté sur un monde qui s'est construit pour nous dominer. ●

MATHIEU OLIVIER



**De quoi Total est-elle la somme ?**, d'Alain Deneault, éditions Rue de l'Échiquier, 512 pages, 23,90 euros

*Total est-elle la somme ?*, conquérir, délocaliser,

MATHIEU OLIVIER

**De quoi Total est-elle la somme ?**, d'Alain Deneault, éditions Rue de l'Échiquier, 512 pages, 23,90 euros

N° 2930 • DU 5 AU 11 MARS 2017

JEUNE AFRIQUE

## Paradis fiscaux : « Total est un cas d'école », selon un universitaire

Auteur d'une synthèse universitaire sur le groupe pétrolier, le Canadien Alain Deneault vient de présenter son travail à Pau. Il explique l'esprit de ses recherches.

A l'invitation de l'association Survie, l'universitaire canadien Alain Deneault a tenu deux conférences à Pau pour la sortie de son livre consacré à Total (1). Docteur en philosophie, ce chercheur est connu pour ses travaux autour des paradis fiscaux. Il parle, à propos des grands groupes, d'« un pouvoir de type nouveau ». Explications.

**Est-ce volontairement que vous présentez votre travail à Pau, ville où la place de Total est importante ?**

Je n'ai pas l'esprit de provocation. Mon livre, que je présente à Pau comme dans d'autres villes, Toulouse, Nantes, Rennes, etc., parle d'un enjeu précis. A savoir de ces multinationales qui s'érigent comme un pouvoir auto-



Alain Deneault donnait une conférence jeudi soir à la faculté de lettres. OULPHOPNET

norme. Pour moi, Total est un cas d'école, mais j'aurais pu évoquer Danone, Microsoft... Et puis, j'ai été invité par une association qui s'intéresse à toutes les questions liées à la Françafrique et à l'histoire des relations coloniales.

**Pourquoi avoir travaillé uniquement à partir de documents, et sans interpeller directement Total ?**

J'ai fait un travail de chercheur, c'est de la sociologie politique. Il s'agissait de comprendre, à partir d'une foule de documents, de

quelle façon toutes ces multinationales se sont constituées. Vous voulez parler de débat contradictoire ? Mais je ne suis pas journaliste ! Quand le groupe Total fait sa communication, il ne m'appelle pas pour savoir ce que j'en pense ! Et puis j'estime qu'il est possible de réfléchir dans l'espace public, à partir de données, sans les acteurs concernés.

**Et donc, qu'avez-vous découvert ?**

Sachez que je prends au sérieux les déclarations des gens de Total quand ils nous disent que ce qu'ils font est légal. Je partage ce postulat et ne le conteste pas, même si, dans bien des cas, ce que l'on observe des actions de Total peut heurter la conscience commune, la morale. Il s'agit aussi de comprendre ce que cela peut signifier par rapport aux Etats, aux législations de complaisance, etc. Total a sa propre définition de ce que sont les paradis fiscaux.

RECUEILLI PAR GÉRARD CAYRON

(1) « De quoi Total est-elle la somme ? », éditions Rue de l'Echiquier.



## Béarn : Total et les paradis fiscaux, l'enquête d'un universitaire canadien

A LA UNE / PAU / Publié le 22/02/2017 à 11h56.



▲ "Total, pour citer ce cas d'école sur lequel je me suis arrêté, loin de se résumer à cette société française dont on parle tant, constitue en réalité un réseau de 882 sociétés consolidées agissant dans plus de 130 pays " raconte Alain Deneault. ©LE DEODIC DAVID © /

### AVANT-PREMIÈRE

**"De quoi Total est-elle la somme?" est le titre du dernier livre du canadien Alain Deneault, spécialiste des paradis fiscaux. Il sera à Pau mercredi et jeudi.**

**A**lain Deneault vient de faire paraître aux éditions Rue de l'Echiquier son dernier ouvrage intitulé "De quoi Total est-elle la somme?" dans lequel il fait une synthèse de toutes les publications critiques et indépendantes mais aussi des communiqués du groupe"

L'universitaire canadien qui officie aussi à Paris VIII, docteur en philosophie et cherche en sciences politiques, met au jour par exemple, la somme de "882 sociétés consolidées agissant dans plus de 130 pays dont l'actionnariat est français seulement à hauteur de 28 %".

Il estime que la pratique peut choquer "les consciences". Il sera ce mercredi soir à 18h30 à la librairie L'escampette, rue des Cordeliers à Pau et demain, jeudi 23 février à 18h00 dans l'amphi 2 de la fac de lettres de l'université de Pau, en partenariat avec l'organisation étudiante M22M.

Nous avons posé cinq questions à l'auteur, Alain Deneault.

### **Sud Ouest : Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à enquêter sur Total ?**

**Alain Deneault :** Total n'est pas seulement une société française qui pratique un « métier », comme se plaisent à la décrire ses représentants. Il s'agit d'un pouvoir d'un type nouveau, à l'instar de toutes les entreprises multinationales de son genre, actives donc pas seulement dans le domaine de l'énergie,

mais aussi ceux de la finance, de l'industrie agroalimentaire, du transport, de la distribution, de l'électronique.... Ces nouveaux pouvoirs, qui dominent les États et les modélisent même depuis des décennies, sont très mal compris. Et cette incompréhension empêche l'élaboration de diagnostics pertinents et de stratégies politiques adaptées pour les flanquer de contre-pouvoirs conséquents. Total, pour citer ce cas d'école sur lequel je me suis arrêté, loin de se résumer à cette société française dont on parle tant, constitue en réalité un réseau de 882 sociétés consolidées agissant dans plus de 130 pays dont l'actionnariat est français seulement à hauteur de 28 %, avec pour partenaires d'autres multinationales de son acabit, ainsi que des sociétés d'État et de nombreux gouvernements étrangers, sans parler des grandes institutions financières. Elle constitue une force de frappe redoutable auprès des législateurs et des institutions transnationales comme l'Union européenne ou la Banque mondiale en étant partie prenante de redoutables lobbies déferés. Le phénomène des « portes-tournantes » (ou du « pantouflage ») qu'on observe en France entre ses composantes et les institutions de l'État nous amène à conclure à une relation symbiotique entre Total et la République française. On pourrait aussi faire état de ce type de rapport dans les « États » françafricains comme le Congo-Brazzaville ou la Gabon, où Total a hérité du capital culturel, du « savoir-faire » et des réseaux d'Elf. On ne compte plus par ailleurs les institutions et activités scientifiques, culturelles ou communautaires qu'elle fiance et commandite dans le monde. Surtout, Total est un pouvoir dans la mesure où elle ne se contient pas elle-même dans la seule filière pétrolière, puis gazière. Compétente également dans le nucléaire civil et l'énergie solaire, elle s'est lancée également dans la production d'électricité et le courtage, tout en développant de nouvelles techniques hasardeuses en mer ou dans l'extraction non conventionnelle. En outre, son champ d'action concerne toujours, bien sûr, l'exploration, le transport, le raffinage, la distribution. Ainsi, forte avec ses semblables d'une maîtrise de tous les moments de la chaîne de production, et active dans des secteurs névralgiques d'un point de vue économique et militaire, Total se veut bien plus qu'une seule entreprise réductible à la fonction de « métier », elle est au contraire une instance de pouvoir qui s'est donné les moyens de réussir quelle que soit l'évolution de la conjoncture économique et politique dans le contexte de la mondialisation.

**Sud Ouest : Comment avez-vous réalisé votre enquête ?**

Alain Deneault : Je pars d'une évidence qu'on tend à oublier : si des journalistes, représentants d'ONG, militants ou experts enquêtent sur les agissements des multinationales çà et là en vue de produire une trace (un livre, un rapport, un article, un documentaire...), c'est bien pour que dans un second temps, cette production soit lue, croisée, étudiée, analysée. Ce qui ressort de ce second travail excède la somme des parties, la documentation mise en relation, à partir d'un point d'analyse qui doit beaucoup à la philosophie et aux sciences sociales, donnant à penser l'état du monde tel qu'il évolue. Je me suis donc intéressé à cette panoplie de sources critiques et indépendantes en vue de cette synthèse, tout en consacrant une attention particulière à la production de discours émanant de la firme concernée : communiqué de presse, rapports annuels dits

*"Ces nouveaux pouvoirs, qui dominent les États et les modélisent même depuis des décennies, sont très mal compris"*

« documents de référence », placards publicitaires, commandite de prestige, déclaration dans la presse, théories soutenues par des sites internet ou des institutions universitaires directement subventionnées par la société et enfin la production officielle d'un discours historique de la part d'intellectuels organiques que l'entreprise a dûment appointés. Nous pouvons à partir des nombreux croisements que cette documentation rend possible mieux cerner quelle instance puissante constitue une multinationale aujourd'hui, par exemple Total.



▲ Alain Deneault sera à Pau mercredi et jeudi. ©CRÉDIT PHOTO : PHOTO DR

#### **Sud Ouest : Qu'avez-vous découvert ?**

Alain Deneault : Que le pouvoir que Total constitue est à même de conduire des opérations et de se livrer à des pratiques (fixation des cours, soutien à des régimes néocoloniaux, distribution de commissions pour accéder à des sites, soumission de populations à des travaux forcés, pollution massive...) qui choquent la conscience commune — à savoir ce qu'une communauté considère « criminel » selon la lecture que fait de ce mot le sociologue Émile Durkheim — sans pour autant qu'en droit les actions en cause soient illégales. Puisqu'un des leitmotifs des représentants de Total consiste à dire que tant qu'une chose n'est pas interdite en droit, puis dûment considérée illicite par un tribunal, celle-ci est permise, ceux-ci ont beau jeu de présenter comme « légal » l'essentiel des opérations dont la firme se rend responsable. La complicité des États, les vides juridiques, le système des endettements odieux, l'opacité des ententes amiables, la réglementation permissive de dirigeants politiques tout autant sensibles à la séduction dont est capable l'entreprise que terrifiés devant sa puissance de feu... sont autant de facteurs qu'il convient d'étudier pour comprendre le caractère dit « légal » de tant d'opérations choquantes. Il ne s'agit donc pas tant de nier la légalité formelle dans laquelle la firme prétend agir que d'essayer de comprendre ce que cette prétention recouvre.

**Sud Ouest : Quel accueil vous attendez-vous à avoir à Pau, siège scientifique de l'entreprise ?**

Alain Deneault : Bien honnêtement, j'ai de la difficulté à considérer homogène la façon que peut avoir une communauté de réagir à un propos. Les employés français de Total, qui ont été confrontés ces dernières décennies à de nombreuses fermetures et restructurations des infrastructures de la firme dans l'Hexagone, seront certainement attentifs au pouvoir de délocalisation dont dispose une firme multinationale dans le contexte de la mondialisation. Total ne paie pas d'impôt en France parce qu'elle n'y déclare pas de bénéfice. Ses installations ne le permettent pas en raison de décisions administratives de sa part ; elle a par exemple préféré développé des pôles d'exploitation dans des zones franches comme celles d'Arabie saoudite plutôt que d'investir ici.

4/4

# L'addition qui fait Total

**INTERVIEW** Le chercheur canadien Alain Deneault donne une conférence demain, à la fac de lettres. Il publie « De quoi Total est-elle la somme ? » aux Editions Rue de l'Echiquier

## 1 Quelles raisons l'ont poussé à enquêter sur Total ?

« Total n'est pas seulement une société française qui pratique un "métier", comme se plaisent à la décrire ses représentants. Il s'agit d'un pouvoir d'un type nouveau, à l'instar de toutes les entreprises multinationales de son genre, actives donc pas seulement dans le domaine de l'énergie, mais aussi dans ceux de la finance, de l'industrie agroalimentaire, du transport, de la distribution, de l'électronique... »

« Total constitue un réseau de 882 sociétés consolidées, agissant dans plus de 130 pays »

Ces nouveaux pouvoirs, qui dominent les États et les modèlent même depuis des décennies, sont très mal compris. Et cette incompréhension empêche l'élaboration de diagnostics pertinents et de stratégies politiques adaptées pour les flanquer de contre-pouvoirs conséquents.

Total, pour citer ce cas d'école sur lequel je me suis arrêté, constitue en réalité un réseau de 882 sociétés consolidées agissant dans plus de 130 pays. Son actionnariat est français seulement à hauteur de 28 %, avec pour partenaires d'autres multinationales de son acabit, ainsi que des sociétés d'État et de nombreux gouvernements étrangers, sans parler des grandes institutions financières.

Elle constitue une force de frappe redoutable auprès des législateurs

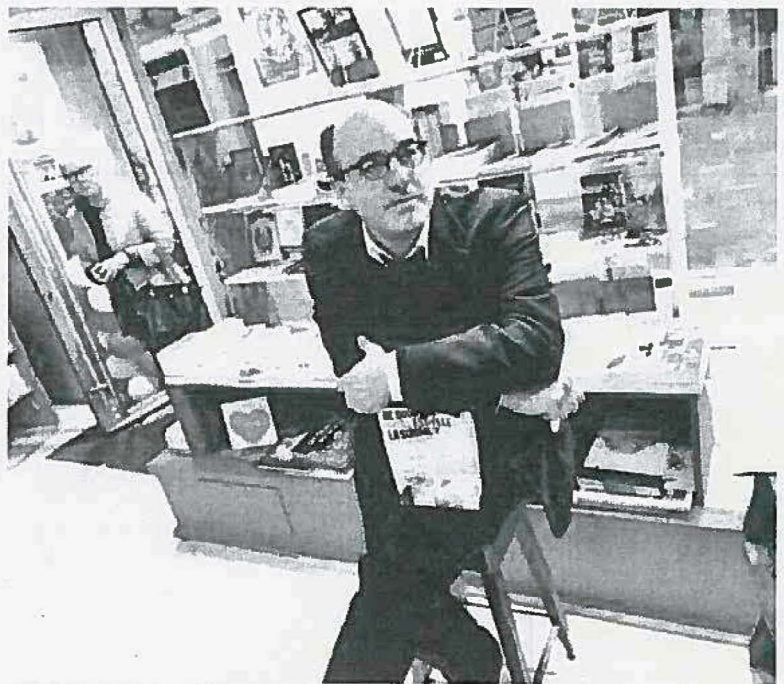
et des institutions transnationales comme l'Union européenne ou la Banque mondiale en étant partie prenante de redoutables lobbies déferés. Le phénomène des "portes tournantes" ou "pantouflage" [le passage du privé au public et vice versa, NDLR] qu'on observe en France entre ses composantes et les institutions de l'État nous amène à conclure à une relation symbiotique entre Total et la République française.

On pourrait aussi faire état de ce type de rapport dans les "États" français comme le Congo-Brazzaville ou le Gabon, où Total a hérité du capital culturel, du "savoir-faire" et des réseaux d'Elf.»

## 2 Comment a-t-il enquêté ?

« Je pars d'une évidence qu'on tend à oublier : si des journalistes, représentants d'ONG, militants ou experts enquêtent sur les agissements des multinationales çà et là en vue de produire une trace (un livre, un rapport, un article, un documentaire...), c'est bien pour que, dans un second temps, cette production soit lue, croisée, étudiée, analysée.

Je me suis donc intéressé à cette panoplie de sources critiques et indépendantes en vue de cette synthèse, tout en consacrant une attention particulière à la production de discours émanant de la firme concernée : communiqués de presse, rapports annuels, placards publicitaires, déclarations dans la presse, théories soutenues par des sites Internet ou des institutions universitaires directement subventionnées par la société et enfin la production officielle d'un discours historique de la part d'intellectuels organiques que l'entreprise a dûment appointés.



Alain Deneault était en dédicace hier, à la librairie L'Escampette. PHOTO QUENTIN / TOP

Nous pouvons, à partir des nombreux croisements que cette documentation rend possibles, mieux cerner quelle instance puissante constitue une multinationale aujourd'hui, par exemple Total.»

## 3 Qu'a-t-il mis en lumière ?

« Que le pouvoir que Total constitue est à même de conduire des opérations et de se livrer à des pratiques qui choquent la conscience commune sans pour autant qu'en droit les actions en cause soient illégales.

Puisqu'un des leitmotivs des représentants de Total consiste à dire que tant qu'une chose n'est pas interdite en droit, puis dûment considérée illicite par un tribunal, elle est permise, ils ont beau jeu de présenter comme "lé-

gal" l'essentiel des opérations dont la firme se rend responsable. Il ne s'agit donc pas tant de nier la légalité formelle dans laquelle la firme prétend agir que d'essayer de comprendre ce que cette prétention recouvre.»

## 4 À quel accueil s'attend-il à Pau, siège de l'entreprise ?

« Bien honnêtement, j'ai de la difficulté à considérer homogène la façon que peut avoir une communauté de réagir à un propos.

Les employés français de Total, qui ont été confrontés ces dernières décennies à de nombreuses fermetures et restructurations des infrastructures de la firme dans l'Hexagone, seront certainement attentifs au pouvoir de délocalisation dont dispose une firme multinationale dans

le contexte de la mondialisation. Total ne paie pas d'impôt en France parce qu'elle n'y déclare pas de bénéfice.

Ses installations ne le permettent pas en raison de décisions administratives de sa part ; elle a par exemple préféré développer des pôles d'exploitation dans des zones franches comme celles d'Arabie saoudite plutôt que d'investir ici.»

## 5 A-t-il contacté le groupe, des salariés, des syndicats ?

« Ma recherche a été strictement documentaire et j'ai pris connaissance des discours des uns et des autres par ce biais.»

Recueil par Odile Faure

Demain, à 18 heures, à la fac de lettres. Entrée libre.

F 6

LE DEVOIR, LES SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MARS 2017

LIVRES **ESSAIS**

Quelle histoire?

LOUIS CORNELIER

**J'** aime l'histoire en général et celle du Québec en particulier. Lionel Groulx et Marcel Trudel comptent parmi mes auteurs de prédilection. L'histoire, pour moi, est une source de récits passionnants, de connaissances indispensables sur le passé et sur le présent — étant donné que le premier fait sans cesse retour dans le second — ainsi qu'une école de pensée critique, en ce qu'elle me place devant la multiplicité des interprétations.

Quand je prends connaissance des propos de Trudel sur la Conquête après avoir lu ceux de Frégault, je constate que le sens du passé fait débat et je dois donc réfléchir pour me situer par rapport à lui. C'est passionnant et formateur. Je suis donc, pour toutes ces raisons, un fervent partisan de l'enseignement de l'histoire à l'école et au cégep.

Or, cela ne va pas de soi. «L'enseignement de l'histoire à l'école publique sème la controverse depuis plus de cent ans un peu partout dans le monde. Le Québec ne fait pas exception à cette règle», écrivent justement Marc-André Ethier et David Lefrançois dans l'introduction de *Quel sens pour l'histoire?*, un ouvrage collectif qui se penche sur le nouveau programme (2016) d'histoire du Québec et du Canada au secondaire.

Les six didacticiens ou enseignants qui signent ce manifeste aiment l'histoire autant que moi et souhaitent, eux aussi, que cette matière occupe

une place centrale à l'école. Toutefois, sur la manière, nos conceptions divergent.

**Un enseignement scientifique**

Ethier, Lefrançois et leurs collègues plaident pour un enseignement scientifique de l'histoire. Pour eux, il importe surtout d'apprendre aux élèves à *«penser un peu comme le font les historiens»*, c'est-à-dire, ainsi que le résume Yelle et Déry, *«à faire un travail d'analyse critique des sources selon une question posée pour établir des faits historiques et les organiser afin de mieux répondre aux questions d'aujourd'hui»* dans une démarche d'enquête. Pour Ethier et Lefrançois, *«c'est en faisant de l'histoire que l'on devient historien»*.

Cette approche, plus axée sur les compétences que sur les connaissances, s'oppose à l'enseignement traditionnel de l'histoire nationale, fondé sur la transmission d'un récit chronologique des grands événements du passé. Cette histoire-récit, selon les didacticiens, aurait pour défauts d'être anecdotique, d'imposer une banale mémorisation et de reposer *«sur la soumission à l'autorité extérieure»*, alors que la pratique de la pensée historique qui le prône permettrait le développement de l'esprit critique et de l'autonomie.

Boutonnet déplore d'ailleurs que le nouveau programme reproduise *«des formes traditionnelles, conservatrices et obsolètes de l'enseignement de l'histoire nationale qui ne s'appuient sur aucune donnée probante de la recherche récente en didactique»*. Demers, quant à elle, s'inquiète du tour nationaliste que



Bataille des plaines d'Abraham en 1759. Sous le commandement du général Wolfe, les hommes escaladent les hauteurs afin de prendre les défenseurs de Québec par surprise.

prend ce programme aux aléas de «roman national».

**Historiens ou citoyens?**

Dans *Le bonheur d'apprendre* (Points, 1997), le journaliste français François de Closets exprimait son désaccord, que je partage, avec cet enseignement scientifique de l'histoire, qui veut faire acquiescer aux élèves *«les fondements d'un savoir universitaire dans une pure logique de chercheur»*. L'histoire-récit traditionnelle, reconnaissant-à, a des défauts

(elle véhicule quelques clichés), mais elle a *«le double mérite de passionner les enfants et de leur fournir d'indispensables repères chronologiques»*. Elle s'est d'ailleurs bonifiée, depuis, en intégrant à sa narration principale le développement de thèmes relevant de l'histoire sociale (économie, religion, classes sociales, histoire des femmes et des minorités) et en reconnaissant le pluralisme interprétatif (au sujet de la Conquête, des patriotes, de la Confédération).

Éthier et Lefrançois ont peut-être raison de dire que c'est en faisant de l'histoire que l'on devient historien. Toutefois, on peut penser que le rôle de l'école n'est pas de former des historiens, mais des citoyens qui ont une connaissance honnête de l'histoire, comme on n'enseigne pas la littérature pour former des écrivains, mais des lecteurs.

De même, avoir un regard critique sur notre histoire nationale est certes nécessaire, mais encore faut-il d'abord avoir une bonne connaissance de cette dernière avant de la déconstruire, pour ne pas se complaire dans un procès intempêtif du passé.

**QUEL SENS POUR L'HISTOIRE? ANALYSE ET CRITIQUE DU NOUVEAU PROGRAMME D'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA**  
Collectif  
M éditeur  
Saint-Joseph-du-Lac, 2017  
112 pages

ENTREVUE

Oreille tendue sur un pouvoir tentaculaire

L'essayiste Alain Deneault appelle à cartographier l'influence des multinationales pour mieux s'y opposer

FABIEN DEGLISE

**I**l y a de l'énigme dans le commentaire. En 2015, dans la foulée de révélation sur l'utilisation record de pesticides dans les campagnes du Québec cette année-là, l'ex-ministre de l'Agriculture Pierre Paradis lance alors à la volée dans les couloirs du parlement: *«Monsanto et les autres de ce genre: ils sont encore plus puissants que le gouvernement du Québec»*.

Plus puissant? Au-dessus du pouvoir des États? La formule relève de la persécution. On appréhende ici l'influence démesurée des grandes multinationales de l'agroalimentaire sur les régions rurales du Québec. Entre autres lieux d'influence.

Finances, ressources naturelles, services, alimentation... les activités de ces grands groupes qui approvisionnent, divertissent, nourrissent, équipent, font travailler le monde ne tiennent plus seulement du simple fait économique et de la gestion d'actifs par des individus dans une sphère privée. Ces multinationales sont devenues aujourd'hui des pouvoirs à part entière qu'il est urgent de scruter sous ce angle: pour mieux pouvoir y faire face, estime le philosophe et essayiste Alain Deneault, qui frappe une nouvelle fois sur le clou de nos préoccupations collectives avec *De quoi Total est-elle la somme?* (Écosociété), essai sur les multinationales et la perversion du droit.

Le bouquin épuise son carburant principal dans une étude exhaustive du discours et des activités du géant pétrolier et gazier transnational Total, ancienne Compagnie française des pétroles (CFP) fondée en 1924.

«Les multinationales nous placent face à un pouvoir d'un type nouveau qui n'a pas de contre-pouvoir», constate l'auteur qui a téléphoné il y a quelques jours à Paris. Il est directeur de programme au Collège international de philosophie. «Il serait intéressant

d'ailleurs que le milieu journalistique, de manière intégrée, inscrive ces pouvoirs parmi ceux qui font l'objet d'une critique quotidienne, pas seulement sous l'angle économique, mais sous l'angle politique. Si l'on citait aussi souvent les prérogatives de ces multinationales que le premier ministre, on aurait sans doute une compréhension plus nette de leurs pouvoirs économiques et politiques», les politiques publiques, les relations internationales...

**Remède au cynisme?**

Écouter la voix des multinationales pour comprendre la guerre en Syrie, pour saisir l'acharnement de Donald Trump sur Obama ou encore décodé avec acuité les investissements de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) dans les infrastructures permettant d'envoyer le pétrole des sables bitumineux vers les marchés d'exportation — Total n'aurait-il pas son pouvoir pour influencer cette décision, dit Alain Deneault —, et bien plus encore. Voilà l'appel que lance l'universitaire, auteur de *Noir Canada* et de *Paradis sous terre, paradis fiscaux: la filière canadienne d'évasion fiscale*. Voilà aussi le remède qu'il préconise dans un présent qui se cherche afin de combattre non pas le cynisme du citoyen, mais plutôt son découragement.

«Ce citoyen est découragé face au pouvoir en place parce qu'il est déboussolé», dit Alain Deneault. *Il ne sait plus où est l'adversaire. Or, pour le trouver, cet adversaire, il faut commencer par cartographier convenablement les pouvoirs, y compris ceux des multinationales. Nous sommes dans un jeu où le politique est désormais dominé par les intérêts industriels et commerciaux plutôt que l'inverse»,* et Total fait à elle seule la somme de ces nouvelles et nombreuses influences, estime-t-il.

Constituée de 882 sociétés consolidées dans 130 pays, dont le Canada, Total est ce

genre de multinationales fragmentées dans plusieurs législations, sans qu'aucune de ces législations ne puisse vraiment être capable de l'encadrer dans le tout du groupe qu'elle constitue. Cette nature propre aux entités transnationales leur permet d'avoir le dessus sur les États dans lesquels elles ont leurs activités. Elles peuvent ainsi mettre les États en concurrence les uns contre les autres, s'ingérer, s'immiscer et se substituer aux pouvoirs des États, au gré des besoins et des conjonctures, estime le philosophe.

«Comploter, coloniser, collaborer, corrompre, conquérir, décoller, pressurer, polluer, vassaliser, nier, asservir et régir. Douze verbes permettent de résumer la façon qu'on en a, au XXI<sup>e</sup> siècle, des multinationales telles que Total de s'affranchir des régimes contraignants des États de droit afin de les contourner, eux, à leur tour, à un univers commercial les liant à l'échelle mondiale», écrit-il, tout en ajoutant que ce qui vaut pour Total vaut aussi pour United Fruit Company, Apple, Monsanto, Bayer et les autres qui profitent, pour agir sans crainte d'être tout questionnés, d'une pensée politique collective héritée d'une autre époque, celle où le pouvoir était l'appanage de l'État seulement.

«Il faut changer le discours sur les pouvoirs, estime M. Deneault. Mais je reconnais que c'est ce qui demande le plus d'énergie, c'est ce qui est le fait d'une minorité intense actuellement, d'une avant-garde, mais qui doit continuer à faire valoir les choses, sans espoir d'avoir des résultats immédiats, mais dans une perspective de temps long de l'histoire» à l'origine des changements, des évolutions, des mutations... Et il ajoute: «En plus d'un siècle, les multinationales ont transformé leur position de principe en réalité historique. Ces réalités, si elles se font, elles peuvent aussi très bien se défaire.»

Le Devoir



La raffinerie Total de Dongs, dans l'ouest de la France

JEAN-SÉBASTIEN ÉVARD/AGENCE FRANCE PRESSE

La note québécoise de Total

Les héritiers de Paul Desmarais (1927-2013), le plus riche famille du Québec, auraient un mot à dire dans la gestion de la société pétrolière Total, la plus importante entreprise de France et la cinquième d'Europe. Voilà l'élément québécois du livre *De quoi Total est-elle la somme?* d'Alain Deneault. Ceux qui croient au pouvoir magique de l'argent pourront bien rêver à la revanche de l'histoire sur l'abandon en 1763 du Canada par la France.

Évidemment, Deneault, critique virulent et très documenté du capitalisme, n'est guère tenté par un romantisme historique aussi échevelé. Il n'en reste pas moins que la présence des Desmarais dans l'histoire de Total, de tant d'autres multinationales en déclinant une importante imbrication québécoise dans le phénomène si complexe de la mondialisa-

tion. Ami du principal actionnaire de Petrofina, Albert Frère (né en 1926), l'investisseur Paul Desmarais s'est associé à cet homme, le plus riche de Belgique, lors du rachat en 1999 de Petrofina par Total. Leur partenariat est ainsi devenu la participation d'individus la plus déterminante dans le contrôle de la multinationale française. Le pénitent Deneault va jusqu'à écrire: *«Ils en sont de fait les patrons.»* Il rappelle que Total et la Financière Power des Desmarais entraînent dans leur orbite la Caisse de dépôt et placement du Québec.

N'échappe pas à leur cupidité l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta, baroud d'honneur du capitalisme polluant.

Michel Lapierre

**DE QUI TOTAL EST-ELLE LA SOMME? MULTINATIONALES ET PERVERSION DU DROIT**  
\*\*\*1/2  
Alain Deneault  
Écosociété/Rue de l'Échiquier  
Montréal/Paris, 2017, 440 pages  
En librairie le 13 mars

## Oreille tendue sur un pouvoir tentaculaire

L'essayiste Alain Deneault appelle à cartographier l'influence des multinationales pour mieux s'y opposer

FABIEN DEGLISE

Il y a de l'énigme dans le commentaire. En 2015, dans la foulée de révélations sur l'utilisation record de pesticides dans les campagnes du Québec cette année-là, l'ex-ministre de l'Agriculture Pierre Paradis lance alors à la volée dans les couloirs du parlement: «*Monsanto et les autres de ce genre: ils sont encore plus puissants que le gouvernement du Québec.*»

Plus puissant? Au-dessus du pouvoir des États? La formule relève de la percussion pour appréhender ici l'influence démesurée des grandes multinationales de l'agroalimentaire sur les régions rurales du Québec. Entre autres lieux d'influence.

Finances, ressources naturelles, services, alimentation... les activités de ces grands groupes qui approvisionnent, divertissent, nourrissent, équipent, font travailler le monde ne tiennent plus seulement du simple fait économique et de la gestion d'actifs par des individus dans une sphère privée. Ces multinationales sont devenues aujourd'hui des pouvoirs à part entière qu'il est urgent de scruter sous cet angle pour mieux pouvoir y faire face, estime le philosophe et essayiste Alain Deneault, qui frappe une nouvelle fois sur le clou de nos aliénations collectives avec *De quoi Total est-elle la somme?* (Écosociété), essai sur les «multinationales et la perversion du droit». Le bouquin puise son carburant principal dans une étude exhaustive du discours et des activités du géant pétrolier et gazier transnational Total, ancienne Compagnie française des pétroles (CFP) fondée en 1924.

«*Les multinationales nous placent face à un pouvoir d'un type nouveau qui n'a pas de contre-pouvoir*», constate l'homme joint au téléphone il y a quelques jours à Paris. Il est directeur de programme au Collège international de philosophie. «*Il serait intéressant*

*d'ailleurs que le milieu journalistique, de manière intégrée, inscrive ces pouvoirs parmi ceux qui font l'objet d'une couverture quotidienne, pas seulement sous l'angle économique, mais sous l'angle politique. Si l'on citait aussi souvent les présidents de ces multinationales que le premier ministre, on aurait sans doute une compréhension plus nette de leurs pouvoirs qui façonnent la vie sociale*», les politiques publiques, les relations internationales...

### Remède au cynisme?

Écouter la voix des multinationales pour comprendre la guerre en Syrie, pour saisir l'acharnement de Donald Trump sur Obamacare ou encore décoder avec acuité les investissements de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) dans les infrastructures permettant d'envoyer le pétrole des sables bitumineux vers les marchés d'exportation — Total aurait usé de son pouvoir pour influencer cette décision, dit Alain Deneault —, et bien plus encore. Voilà l'appel que lance l'universitaire, auteur de *Noir Canada* et de *Paradis sous terre, paradis fiscaux: la filière canadienne* (Écosociété). Voilà aussi le remède qu'il préconise dans un présent qui se cherche afin de combattre non pas le cynisme du citoyen, mais plutôt son découragement.

«*Ce citoyen est découragé face au pouvoir en place parce qu'il est déboussolé*, dit Alain Deneault. *Il ne sait plus où est l'adversaire. Or, pour le trouver, cet adversaire, il faut commencer par cartographier convenablement les pouvoirs, y compris ceux des multinationales. Nous sommes dans un jeu où le politique est désormais dominé par les intérêts industriels et commerciaux plutôt que l'inverse*», et Total fait à elle seule la somme de ces nouvelles et nombreuses influences, estime-t-il.

Constituée de 882 sociétés consolidées dans 130 pays, dont le Canada, Total est ce

genre de multinationales fragmentées dans plusieurs législations, sans qu'aucune de ces législations ne puisse vraiment être capable de l'encadrer dans le tout du groupe qu'elle constitue. Cette nature propre aux entités transnationales leur permet d'avoir le dessus sur les États dans lesquels elles ont leurs activités. Elles peuvent ainsi mettre les États en concurrence les uns contre les autres, s'ingérer, s'immiscer et se substituer aux pouvoirs des États, au gré des besoins et des conjonctures, estime le philosophe.

«*Comploter, coloniser, collaborer, corrompre, conquérir, délocaliser, pressurer, polluer, vassaliser, nier, asservir et régir. Douze verbes permettent de résumer la façon qu'ont eue, au XX<sup>e</sup> siècle, des multinationales telles que Total de s'affranchir des régimes contraignants des États de droit afin de les contraindre, eux, à leur tour, à un univers commercial les liant à l'échelle mondiale*», écrit-il, tout en ajoutant que ce qui vaut pour Total vaut aussi pour United Fruit Company, Apple, Monsanto, Bayer et les autres qui profitent, pour agir sans crainte d'être trop questionnés, d'une pensée politique collective héritée d'une autre époque, celle où le pouvoir était l'apanage de l'État seulement.

«*Il faut changer le discours sur les pouvoirs*, estime M. Deneault. *Mais je reconnais que c'est ce qui demande le plus d'énergie, c'est ce qui est le fait d'une minorité intense actuellement, d'une avant-garde, mais qui doit continuer à faire valoir les choses, sans espoir d'avoir des résultats immédiats, mais dans la perspective du temps long de l'histoire*» à l'origine des changements, des évolutions, des mutations... Et il ajoute: «*En plus d'un siècle, les multinationales ont transformé leur position de principe en réalité historique. Ces réalités, si elles se font, elles peuvent aussi très bien se défaire.*»

*Le Devoir*

### **Perversion du droit**

**Alain Deneault : « Une multinationale comme Total n'est pas 'une société' au sens traditionnel : c'est un pouvoir »**

Savons-nous vraiment ce qu'est une multinationale aujourd'hui ? Comprenons-nous la nature de son pouvoir et les moyens de le combattre réellement ? Dans un livre important, *De quoi Total est-elle la somme ?*, le philosophe Alain Deneault dresse, à partir du cas de Total, le portrait d'une multinationale comme acteur politique ou – pire encore peut-être – comme acteur au-delà de la politique : un « pouvoir » qui parvient à pervertir le droit à son propre profit. Rencontre.

**Votre livre *De quoi Total est-elle la somme ?* est à la fois un portrait de Total et une analyse du pouvoir des multinationales aujourd'hui. D'où vient ce projet ?**

C'est un livre qui me semblait manquer. Je ne comprenais pas qu'il n'existe pas. Il y avait beaucoup d'informations disponibles sur Total, grâce au travail d'ONG, de journalistes ou encore de documentaristes. Mon idée de départ était de produire une synthèse à partir de tout ce matériau. Chemin faisant, j'ai pris conscience de l'envergure mondiale de ce groupe, présent dans « plus de 130 pays » comme disent toujours ses dirigeants. On est loin des sociétés minières que j'avais étudiées auparavant (lire notre entretien avec Alain Deneault à propos de son précédent ouvrage *Paradis sous terre*), dont il est relativement facile de suivre les activités dans quelques pays au plus. Dans le cas de Total, on pourrait faire une encyclopédie. J'ai aussi pris conscience de l'importance de l'histoire. Si l'on tombe sur un communiqué de presse faisant état de forages en eaux profondes de Total au large de l'Afrique du Sud, il n'y a apparemment rien d'excessivement scandaleux, dans le contexte qui est le nôtre d'aujourd'hui. Si l'on tient compte de l'histoire de Total en Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid, cela prend un tout autre relief.

Au final, la problématique qui m'a servi de fil conducteur pour organiser la masse d'informations à laquelle j'étais confronté a été de prendre au sérieux l'assertion répétée des dirigeants de Total selon laquelle tout ce que fait l'entreprise est entièrement légal. Non pas pour réfuter cette assertion, mais au contraire pour essayer de la comprendre. Ce qui supposait de me lancer dans des considérations relatives à la sociologie ou à la philosophie du droit, afin d'identifier les raisons qui font qu'une entreprise comme Total peut coloniser, corrompre, comploter, polluer etc. – tous les verbes qui donnent leur titre aux chapitres de mon livre – de manière légale. Si tout ceci est légal, qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie qu'il y a des lacunes juridiques, qu'il y a des États complices, qu'il y a dissociation entre la responsabilité juridique de la société mère et celle de ses filiales, que l'on peut régler ses litiges à l'amiable sans passer devant les tribunaux, et bien d'autres manipulations et de détournements du droit que je décris dans mon livre. Ce sont ces multiples formes de perversion du droit qui font d'une multinationale comme Total le pouvoir qu'elle est aujourd'hui.



### **Pourquoi Total en particulier ? N'aurait-on pas pu faire le même livre sur Exxon, Chevron, ou sur une autre multinationale ?**

Le choix de Total était commode à plusieurs titres. Il y avait beaucoup d'informations disponibles. C'est une société dont la documentation est en français. Mais surtout, c'est une société dont les dirigeants sont extrêmement bavards. Christophe de Margerie, le premier, puis aujourd'hui Patrick Pouyanné, ont rompu avec la tradition de mutisme qui était encore celle du PDG précédent, Thierry Desmarest. Ce mutisme était devenu intenable à l'occasion de la marée noire de l'Erika et de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse. Désormais les PDG de Total répondent à des entretiens dans la presse écrite, se rendent sur les plateaux télévisés, se prononcent sur le sort des réfugiés syriens et les grèves des manifestants contre un projet de loi sur la réforme du code du travail, financent le Louvre et des institutions universitaires, sans parler de la presse. Total communique aussi énormément sur le plan de la recherche. Le groupe a eu ses historiens officiels et a créé un site spécifique, « Planète énergies », pour diffuser la connaissance qu'il approuve sur l'énergie. Si l'on y ajoute les communiqués de presse et la publicité, au final cette firme nous parle énormément. J'ai choisi d'écouter. Non pas écouter comme on nous demande d'écouter, mais écouter pour comprendre ce que nous disent ces discours au-delà de leur contenu apparent. À cet égard, le fait que Total parle beaucoup était très pratique.

### **En quel sens s'intéresser à Total permet-il de faire le portrait de « la multinationale » aujourd'hui ?**

Total vaut comme un cas d'école. Imaginons le même livre sans cas d'école. Cela donnerait un livre plus abstrait, qui donnerait l'impression d'être idéologique, voire péremptoire. L'exemple de Total permet de comprendre très rapidement de quoi il retourne. Il est d'ailleurs intéressant de constater l'impossibilité de parler de Total sans citer beaucoup d'autres multinationales. Ses concurrentes Shell, BP ou Exxon apparaissent partout dans son histoire en tant que partenaires, tout comme les banques et d'autres associés. Total, à l'instar de toute multinationale, n'est jamais seule. En plus de faire partie d'un réseau d'entités, elle est elle-même constituée en droit comme un réseau de filiales et de structures autonomes. Voilà ce qu'est une multinationale aujourd'hui.

C'est donc trop simplement qu'on présente Total comme « une société pétrolière française » ; chacun de ces quatre termes pose problème. Total n'est pas « une » ; ce sont 882 sociétés autonomes actives dans plus de 130 pays. Total n'est « française » ni en ce qui regarde son actionnariat, puisque 72% du capital est détenu par des investisseurs internationaux, ni en ce qui concerne donc les intérêts qu'elle défend. C'est un groupe qui n'hésite pas à fermer des raffineries en France pour en ouvrir en Arabie saoudite. Total est bien plus qu'une « pétrolière », puisqu'elle fait aussi du gaz, de la chimie, des agrocaburants, du courtage, de la recherche et même du solaire. C'est comme si McDonald's se mettait aux produits bio ; elle agit tant sur le terrain de l'énergie conventionnelle que sur celui des énergies de demain, une fois qu'on aura fini de gaspiller les ressources non renouvelables. Ce qui montre bien que Total n'est plus non plus une « société » au sens traditionnel, dédiée à une seule activité. C'est un pouvoir qui se déploie sur plusieurs terrains et plusieurs secteurs, pour pouvoir profiter de toute conjoncture. Une multinationale, ce n'est jamais « une société » : c'est un réseau d'entités qui agit avec toute la force de frappe du groupe dans différentes législations, sans qu'aucune de ces législations soit capable de légiférer à l'échelle à laquelle la multinationale se déploie.

**Votre livre montre bien comment les firmes pétrolières ont « inventé » beaucoup des éléments qui caractérisent le fonctionnement des multinationales aujourd'hui : les paradis fiscaux, la formation d'oligopoles ou de cartels, etc. Gardent-elles encore aujourd'hui ce statut paradigmatique, face à d'autres types de multinationales comme les grandes banques, ou les géants du net ?**

D'un point de vue historique, le secteur pétrolier est le deuxième à voir l'émergence de firmes multinationales, le premier étant le secteur bancaire. Pour ce dernier, cela remonte à très loin, au moins à la Renaissance. Pour faire circuler les capitaux entre les grands ports européens, il fallait déjà être « multi-national ».

Le point fondamental est qu'il n'y avait pas besoin de multinationales pour exploiter le pétrole. Les multinationales se sont imposées pour en contrôler les cours et en contrôler l'accès, se constituant de ce fait en pouvoir. C'est la Standard Oil qui a conçu ce modèle aux États-Unis d'abord, lequel a ensuite été imité par Shell, BP, puis la Compagnie française des pétroles, ancêtre de Total, au Moyen-Orient. Pour cela, il fallait quadriller les territoires, et donc opérer sur un mode « multi-national », en allant jusqu'à créer des États de toutes pièces, comme l'Irak après la Première guerre mondiale, uniquement pour servir d'enveloppe juridique à l'exploitation pétrolière.

Ce modèle a ensuite été étendu à d'autres marchés et d'autres secteurs : l'agroalimentaire, les équipements, et plus tard l'informatique. La Deuxième guerre mondiale aura joué un rôle catalyseur de ce point de vue. On a appris à agir à l'échelle mondiale, à faire en sorte que les GIs aient tous la même ration que ce soit dans le Pacifique, en Europe ou aux États-Unis. C'était McDonald's avant l'heure. À la fin de la guerre, il y avait les infrastructures, les capitaux et la volonté nécessaires pour que le modèle conçu par les multinationales pétrolières soit étendu à d'autres secteurs.

**Si Total est aujourd'hui, comme vous le dites, un « pouvoir », comment comprendre le discours de ses dirigeants selon laquelle leur entreprise « ne fait pas de politique » ?**

C'est Christophe de Margerie qui a le plus développé ce discours. Là encore, il faut le prendre au sérieux. Ce que nous disent les dirigeants de Total, c'est qu'ils sont au-dessus de la politique, que la politique est l'affaire des pauvres, lesquels s'entredéchirent pour déterminer qui d'entre eux portera la couronne. Tout ce qui intéresse Total, c'est de maintenir un contrôle de la situation et un rapport de forces tels que leurs intérêts fassent loi, quel que soit le gouvernement en place. Patrick Pouyanné a dit par exemple que Total ne faisait pas de politique, mais de la « géopolitique ». Récemment encore, il présentait la mondialisation comme ne relevant même plus du débat politique gauche-droite : selon lui, il y avait bien auparavant des « libéraux et des moins libéraux », mais tout ça est fini, maintenant il n'y a plus qu'un seul ordre commun, et ceux qui ne le comprennent pas sont nécessairement les perdants. On voit bien la logique : on a fait la loi économique, et maintenant on la laisse agir comme loi au sens d'un théorème, et on n'a même plus à l'assumer. On n'y peut rien si cette loi fait de nous des multimilliardaires et de la moitié de l'humanité des indigents. Comme c'est dans l'ordre des choses, il faut être du côté des gagnants et pas des perdants. C'est ce que j'appelle dans mon livre le « totalitarisme pervers ».



**Qu'est-ce qui empêche les politiques de remettre en cause cette sorte de « loi naturelle » que les multinationales comme Total veulent leur imposer ?**

Cela relève à la fois de rapports de chantage et de rapports de collusion. Le chantage, c'est de se savoir suffisamment puissant pour priver un État de financement, d'investissements ou d'énergie. Ce sont les multinationales qui ont créé les règles du jeu économique, et on sait bien que ceux qui créent les règles sont en position de faire en sorte que ces règles les avantagent mécaniquement. C'est ainsi que l'on se retrouve avec des situations oligopolistiques ou monopolistiques. D'autre part, on va flatter les politiques, créer de la connivence. Je recense dans mon livre quelques exemples de ces innombrables « portes tournantes », par lesquelles des hauts représentants de l'État, par exemple un ancien patron de la gendarmerie ou un conseiller de François Hollande à l'Élysée, vont travailler chez Total. Enfin, on va encore lubrifier ces rapports de chantage et de collusion au moyen du lobbying et de contributions idéologiques, grâce à des experts financés par Total, des chercheurs financés par Total, des journalistes financés par Total, et ainsi de suite.

**Comment vous l'avez déjà souligné, votre livre accorde une grande place à l'histoire. En quoi est-ce nécessaire pour comprendre la réalité de Total aujourd'hui ?**

C'est que cette histoire témoigne de ce que Marx appelle le « processus d'accumulation ». C'est l'histoire de la violence, des abus et des entorses à la morale commune que l'histoire cache derrière la « légalité » que revendique aujourd'hui une firme comme Total. Autrement dit, c'est la question de l'origine du droit actuel, de la manière dont le droit a fini par donner une sanction légale à des pratiques qui relevaient initialement plutôt de la loi de la jungle. Si l'on s'en tenait uniquement aux faits contemporains, on ne pourrait pas répondre à l'argument sans cesse brandi par les dirigeants de Total selon lequel tout ce que fait la firme est « légal ».

C'est aussi une manière de montrer que le passé n'est pas passé. En plus de nous dire « tout est légal », la direction de Total nous donne à comprendre que le passé appartient au passé, que l'on évoque un cas de corruption en Iran ou les pratiques de la Françafrique. En réalité, ce « passé » est toujours présent. Il est dans le capital qui s'est accumulé au cours des ans grâce aux activités éthiquement problématiques de Total : le capital financier, mais aussi le capital culturel, le capital technique et le capital politique, qui sont tout aussi importants.

**Vous accordez une large place aux activités d'Elf et de Total en Afrique. La grille de lecture impérialiste ou néocolonialiste est-elle encore pertinente pour comprendre une multinationale comme Total et le soutien que lui apporte la France ?**

On est passé à un nouveau stade. Certes, il n'est pas possible de parler de Total sans rappeler le contexte d'avant 1960, où la France était à la traîne et cherchait à imiter les Anglo-saxons. Après la Deuxième guerre mondiale, dans la perspective gaullienne, il fallait diversifier les sources d'approvisionnement et cesser de dépendre de cartels dominés par les « Anglo-saxons ». La France a donc cherché à reproduire le modèle impérialiste anglais en Afrique, principalement au Gabon et au Congo-Brazzaville, et dans une moindre mesure au Cameroun et au Tchad. Viennent les privatisations, en plusieurs étapes, dans les années 1980 et 1990. En 1998, l'État n'a plus de parts ni dans Elf ni dans Total. À ce moment là, les réseaux français, qui s'étaient développés dans une logique impérialiste, se sont retrouvés eux aussi privatisés. C'était la fin d'une certaine Françafrique,

mais pas sa disparition. La Françafrique ne fonctionne plus alors en circuit fermé comme auparavant, mais elle devient un réseau de liens de types partenariaux avec des diplomates et des représentants de la République, et surtout elle s'est embranchée sur d'autres réseaux internationaux. C'est ainsi que l'on voit désormais Total amener les Qataris au Congo-Brazzaville, ou chercher des capitaux chinois pour ses opérations en Russie. Le legs impérialiste de la Françafrique demeure, mais connecté à un réseau plus vaste, dont la cartographie est mondiale.

C'est toute la nature ambivalente de Total : d'un certain côté, ce n'est plus une entreprise française. Partout ailleurs dans le monde, elle se présente comme une multinationale comme les autres. En même temps, il se maintient une relation symbiotique entre Total et la République française, non pas dans un rapport de dépendance, mais dans un rapport d'assimilation complète de leurs intérêts respectifs. C'est ainsi que lorsque Patrick Pouyanné va voir Poutine en 2014, on le cite dans le communiqué de presse du Kremlin disant qu'il représente en quelque sorte la France elle-même. Inversement, la France peut envoyer un employé de Total siéger en son nom dans un comité des Nations unies.

**Vous montrez dans votre livre la manière dont une multinationale comme Total parvient à instrumentaliser, pervertir, détourner le droit de diverses manières. Or la première réponse mise en avant aujourd'hui pour faire face au pouvoir des multinationales, que ce soit en France avec la loi sur le « devoir de vigilance » ou au niveau international avec l'idée d'un traité dans le cadre de l'ONU, est précisément le droit. Celui-ci peut-il être une réponse adéquate à lui seul ?**

C'est pour cette raison que j'ai trouvé intéressant de travailler avec l'association Sherpa, qui a rédigé une postface pour le livre. Le droit est un outil, mais pas une panacée. Il faut rompre avec le réflexe militant consistant à penser que par le droit on va arriver à toutes ses fins. Les solutions juridiques et législatives sont de portée structurellement limitée. Il faut en venir à un diagnostic en phase avec le XXI<sup>e</sup> siècle et concevoir les multinationales comme des pouvoirs, évoluant dans des sphères anomiques, par rapport auxquels il faut développer des contre-pouvoirs. Quand on en vient à voir des multinationales se doter de contraintes volontaires, cela veut bien dire qu'il n'y a actuellement aucune instance pour les contraindre.

**Précisément, vous montrez bien comment tout le monde - journalistes, ONG, politiques, juristes... – tend à n'aborder les multinationales qu'à travers des « cas », ce qui empêche d'appréhender l'image générale que votre livre cherche à produire. Comment construire un contre-pouvoir à l'échelle d'une multinationale en elle-même, dans sa globalité ? Est-ce même possible ?**

On peut obtenir des avancées par le droit, mais il faut aussi comprendre que le problème fondamental, c'est la multinationale elle-même. On n'en a pas besoin. On n'a pas besoin d'une multinationale pour produire une boisson sucrée ou un sandwich, ni pour générer de l'énergie, fabriquer des vêtements ou rendre disponible du papier. La solution ultime, c'est leur dissolution. En attendant, il faut continuer à agir cas par cas, dossier par dossier, enjeu par enjeu, tout en étant conscient que cela ne suffira pas. L'heure est venue de faire preuve de maturité politique, de nous dire que nous en sommes réduits à colmater des brèches, parce que le rapport de forces est totalement déséquilibré.

**Peut-on dire alors que le développement d'alternatives, la relocalisation de l'économie, bref toutes les pratiques qui permettent de se passer des multinationales, sont une partie importante de la solution ?**

On peut agir autant que faire se peut en marge du système dans lequel les multinationales nous enferment, mais en restant conscient, une fois encore, qu'aucune solution n'est une panacée. Même si on n'a pas de voiture, l'existence de l'automobile est un fait social contraignant, qui relève de l'ordre économique et politique. Le problème se situe à un niveau qui dépasse les initiatives personnelles ou restreintes. Même des défenseurs modérés du capitalisme comme Joseph Stiglitz, Larry Fink ou Raymond Baker ont présenté le régime d'exploitation que les multinationales ont généré comme un cancer, qui se développe à son propre détriment. C'est en travaillant à faire comprendre à quel point ce régime n'est pas viable qu'on peut favoriser les conditions de possibilité d'un changement radical.

**Les syndicats représentent-ils encore une force au sein même de Total qui peut porter une vision alternative ?**

Sans doute, mais il faut aussi être conscient que lorsque Total préfère investir en Arabie saoudite ou dans d'autres pays qui sont socialement et fiscalement moins exigeants que la France, cela contribue aussi à priver les syndicats de leur force de frappe. Le problème reste de savoir se battre contre la multinationale dans son ensemble. Sinon, on va continuer à lutter sur des fronts isolés les uns des autres, sans se rendre compte que pour l'entreprise perdre sur tel front est sans conséquence, dans la mesure où elle peut en ouvrir d'autres qui sont hors de notre portée.

**Le discours de la direction de Total que vous analysez n'est-il pas aussi destiné à ses propres salariés, pour les motiver et les mobiliser ? Total a des dizaines de milliers de salariés en France et partout dans le monde, qui savent très bien qu'il y a des problèmes potentiels de corruption, de pollution, et qui peuvent se sentir de ce fait un peu schizophrènes.**

Il est certain que quand le groupe parle, il parle à des publics précis, y compris son propre personnel. Christophe de Margerie a utilisé des phrases telles que : « Aucun employé ne peut être fier de travailler pour une firme déficitaire. » C'est une manière d'associer l'employé au sort de tout le groupe comme s'il y avait un lien de solidarité très fort, alors que c'est un lien de domination. C'est une autre manifestation de ce que j'appelle le « totalitarisme pervers » : la politique est dissoute dans les rouages dans lesquels le pouvoir s'exerce, de sorte que le pouvoir n'apparaît plus comme tel, parce qu'il s'est complètement intégré à des modalités effectives, sur un mode managérial ou commercial.

**Vous publiez ce livre en France en pleine période électorale. Comment jugez-vous cette campagne, où la question des marges de manœuvre réelles des politiques face aux pouvoirs économiques semble un peu passée aux oubliettes ?**

La contribution d'un livre comme celui-ci dans le contexte actuel de la France est de rappeler que l'essentiel des enjeux échappe aujourd'hui aux souverainetés politiques, parce que l'on a élaboré l'Europe telle qu'elle est, parce que l'on a signé des traités de libre-échange, parce que l'on a accepté les mécanismes d'arbitrage investisseurs-

États, parce qu'on a jamais réglementé le lobbying, parce qu'on accepte qu'un ancien premier ministre et député soit en même temps le titulaire d'une firme de conseil pour des entreprises. Lorsque Total dit qu'elle ne fait pas de politique, elle a raison, et c'est précisément ce qui est inquiétant. Cela veut dire que le pouvoir est concentré dans des structures qui excèdent le champ de la souveraineté nationale et des institutions internationales.

### **Le phénomène Trump et la montée de l'extrême-droite en Europe sont-ils d'une certaine manière une conséquence de cette incapacité politique ?**

Je me suis intéressé à ce point dans un opuscule qui sort ce mois-ci chez Lux, sous le titre Politiques de l'extrême-centre. Cette notion d'extrême-centre est centrale pour comprendre le phénomène Trump ou Le Pen. Depuis les années 1980, on a voulu faire passer pour normales, neutres et pragmatiques des politiques en réalité extrêmement inégalitaires et destructrices. On les simplement a maquillées sous le jour de la pondération et de la nécessité pour les faire paraître acceptables. Cet extrême-centre a délibérément cherché à abolir l'axe gauche-droite et à exclure toutes les autres voix. L'alternance se pose aujourd'hui entre ceux qui sont pour cet État violent mais policé, et ceux qui comme Trump ou Le Pen sont pour un retour aux sources violentes de l'État. Autrement dit, la seule alternative instituée qui reste se joue entre des gens qui nous font boire l'huile de foie de morue édulcorée et ceux qui nous la font boire crue, mais dans les deux cas le discours et le fondement politique sont les mêmes. Il n'y a plus de discours visant à transformer en profondeur la société. Sur un plan économique, Emmanuel Macron veut donner un peu plus de droits à un peu plus d'acteurs, mais par rapport à un corpus commun qui est le même que pour un Fillon par exemple. Trump, Fillon et Le Pen, eux, sont ouvertement violents, sans complexes. À la limite, c'est sur le degré de violence des candidats que les médias tendancieux présentent officiellement comme présidentiables que porte la décision électorale, non plus sur des projets de nature différente.

Propos recueillis par Olivier Petitjean

***Cliquez sur le logo pour accéder à l'article en ligne !***

**Alain Deneault, De quoi Total est-elle la somme ?, Paris-Montréal, Rue de l'Échiquier-Écosociété.**

**Philosophie politique.** Au poids et à la forme, le philosophe Alain Deneault a conçu un cénotaphe de 500 pages sur un sujet qui nous concerne tous mais qui est peu abordé par un philosophe : une multinationale. En l'occurrence la française Total, et ses comportements. Quand nous disons cénotaphe, il s'agit bien, précise le dictionnaire, d'une sorte de mausolée mais sans figure, sans visage comme disait l'autre.

On résume la puissance : présente dans 130 pays, traitant et distribuant des produits issus du pétrole – mais aussi du gaz, de l'énergie solaire, de la production électrique et de l'industrie chimique -, Total s'est développée et enracinée par le jeu de l'état de droit, ou par la complicité d'États. Son logo signifie très bien l'ampleur du problème philosophique qu'impose une multinationale : c'est un monde effectivement total. Vécu, intégré, cultivé comme cela par ses dirigeants. Feu Christophe de Margerie, PDG décédé en 2014 : « Tant que ce n'est pas interdit, c'est permis. » Patrick Pouyanné, DG du groupe : « Même si Total est une société privée, elle représente d'une certaine manière le pays lui-même. »

**Le livre d'Alain Deneault se conçoit comme une enquête philosophique sur une multinationale et a dû mobiliser de nombreuses ressources des sciences sociales.**

Le livre d'Alain Deneault se conçoit comme une enquête philosophique dans la firme elle-même et sur ce qu'il appelle un « totalitarisme pervers » face à un état de droit. Et lui même pour aborder le sujet, a dû se transformer en une PME intellectuelle mobilisant plusieurs petits métiers des sciences sociales. Toute une équipe derrière lui l'a documenté sur les aspects historiques, politiques et géopolitiques, juridiques, sociologiques et moraux de Total. Le philosophe a suivi à la trace le Léviathan pétrolier avec cette idée entêtante, nous expliquait-il lors d'un entretien en décembre 2016 au moment même de valider les épreuves de son texte : « Le vocabulaire de l'économie a tout envahi, mais l'économie ne se limite pas à l'économisme. » Pour scander son exploration, Alain Deneault a réfléchi sur différentes actions « sidérantes » de la multinationale : « Comploter, coloniser, collaborer, corrompre, conquérir, délocaliser, pressurer, polluer, vassaliser, nier, asservir, régir », autant de verbes retenus dont on peut mesurer toutes les potentialités éthiques.

Il faut faire un détour par la personnalité d'Alain Deneault (né en 1970), qui est l'un des intellectuels québécois les plus intéressants de cette décennie. Il est chercheur dans le Réseau pour la justice fiscale au Québec, et dispense quelques heures de théorie critique à l'université de Montréal. Deneault connaît la France depuis la fin des années 90. Son directeur de thèse s'appelait Jacques Rancière. Il l'a guidé sur l'étude et le croisement de la figure du philosophe et sociologue allemand Georg Simmel (1858-1928) et du « concept d'économie du point de vue de la santé ». Le pouvoir et ses formes de représentation, l'argent et ses puissances sont devenus les ombres et les grandes fresques de sa grotte. La financiarisation du monde (et ce qu'elle détruit en dignité et en droit) est son objet d'étude préféré.

Avant d'étudier en France, l'étudiant natif d'Outaouais militait pour Attac-Québec dans un Canada qui lui avait plutôt une « ambiance de roman noir ». Après le soutien de sa thèse en 2004 à Paris VIII, il a publié dans son pays natal, son premier livre, un petit essai sous forme de pamphlet intitulé Paul Martin & Compagnies. Dans son collimateur, le Premier ministre du Canada, bien avant Trump, qui jonglait entre ses « bizness »

(expression québécoise), soit son empire maritime, immobilier, pétrolier et culturel avec la sphère politique. Le philosophe s'est ensuite attaqué à bien plus gros et s'est fait plus mordant.

**La société minière Barrick Gold consent à laisser tranquille ces moustiques intempestifs à la condition expresse que le livre soit retiré de la vente.**

Dans *Noir Canada : Pillage, corruption et criminalité en Afrique* (2008), il fait état, en partant de sources ouvertes ou officielles, des activités troublantes et de corruption des compagnies minières canadiennes à l'étranger. Son éditeur Écosociété et lui-même sont poursuivis, trois ans de procédures lourdes et exténuantes menées par un monstre industriel. La bagatelle de 11 000 000 dollars canadiens leur est exigée. La société minière Barrick Gold consent à laisser tranquille ces moustiques intempestifs à la condition expresse que le livre soit retiré de la vente. Ce qui fut fait.

Une loi a été votée afin que l'abus de tribunaux soit évité et que l'expression citoyenne soit renforcée. Et un film documentaire a salué les trois co-auteurs du livre, popularisant leur démarche.

En 2015, il s'est fait remarquer grâce à son intervention buzzée dans l'ancien talk-show intello de Frédéric Taddei, *Ce soir ou jamais* sur France2, il y explicitait sa théorie de la médiocrité contemporaine et notamment la superprime sociale qu'accordent en général les sociétés modernes aux médiocres.

Deneault a publié un opuscule l'année dernière intitulé *Une escroquerie généralisée* (Écosociété), un texte philosophique sur les paradis fiscaux, ce qui n'est pas banal : « Lorsque nos infrastructures se détériorent, que les prestations sociales sont gelées, que nos conditions d'existence se précarisent, c'est à cause des paradis fiscaux... » Le thème représente à ses yeux « une source de questionnement philosophique inouïe ». Il avait obtenu en 2014, à Montréal, le prix Vadeboncoeur pour un essai sur la filière canadienne des paradis fiscaux.

**Pour Deneault, le totalitarisme d'une multinationale relève du psychotique et du pervers.**

De Barrick Gold à Total, Deneault a pu connaître le poids des mots, et ce n'est pas pour lui déplaire. L'intellectuel croit à la persuasion, notamment celle de la lecture d'un essai. De même alors qu'aujourd'hui on se doit d'être performant, Alain Deneault lui veut croire à « la puissance propre de l'esprit » nous disait-il.

L'enquête sur Total se termine par un petit essai (un peu trop bref) intitulé *Le totalitarisme pervers*. Il discute ainsi la notion de totalitarisme telle que forgée dans la première partie du XXe siècle, mais aussi celle de « totalitarisme soft » du politologue américain Benjamin Barber. Pour Deneault, le totalitarisme d'une multinationale relève plutôt du psychotique et du pervers qui étourdit, enserre, étouffe en utilisant des postures lexicales adaptées aux situations et toutes les figures impeccables du droit. Si ses conceptions métaphoriques et par trop pathologisantes du totalitarisme et aussi du capitalisme forcément méchant restent à discuter un peu plus en profondeur, reste une démonstration puissante et sérieuse des comportements « totalisants » de la multinationale. « C'est, tous les jours, le crime parfait » synthétise Alain Deneault. Il nous fallait un Columbo à la hauteur de l'enjeu, c'est fait.

***Cliquez sur le logo pour accéder à l'article en ligne !***



4

Societ

# Puissance

Allons à l'essentiel

## “Il n'existe pas de contre-pouvoirs aux multinationales”

Le philosophe canadien **Alain Deneault** vient de publier un ouvrage colossal sur la multinationale **Total**. À travers le récit fouillé de la construction d'un empire, il interroge le véritable pouvoir de grandes firmes.



En fond, votre travail vise à démontrer que l'entreprise Total n'est plus une simple société étrolière française... D'abord, Total n'est pas une société, mais 882 entités actives dans 130 pays. Elle n'est pas non plus une société “française” dans la mesure où 72% de ses actions sont détenus par des investisseurs institutionnels hors de France, chinois et qataris notamment. Elle n'est pas, enfin, une société strictement étrolière, puisqu'elle est également active dans les domaines du gaz et de la production d'électricité, avec les biocarburants ou le solaire. Elle est aussi présente aujourd'hui toutes les étapes de production de différents biens énergétiques: la recherche de pointe, l'extraction, le transport, le traitement, le raffinage, la distribution et même le courtage, est-à-dire la spéculation à long terme sur les valeurs d'échange de ces mêmes biens. Elle est donc un véritable pouvoir, au sens où nous ces leviers à sa disposition lui permettent de s'imposer dans n'importe quelle conjoncture pour en tirer profit.

En tant que société 'apatride', Total est-elle l'expression directe des conséquences de la mondialisation? Total s'en réclame explicitement. Voilà ce qu'en dit Patrick Pouyanné, l'actuel PDG: *‘Ce qui est extraordinaire dans la mondialisation, c'est que ce n'est plus un problème de capitalisme et de non-capitalisme. Il y a toujours effectivement des différences, il y a les libéraux et les moins libéraux, mais in fine nous vivons tous dans un système commun, et ceux qui veulent s'en extraire seront forcément des perdants.’* Que nous dit-on à travers ça? Que c'est fini, l'époque du débat politique gauche-droite, où l'on réfléchissait aux avantages et inconvénients du capitalisme et où l'on en faisait la critique. Aujourd'hui, tout le monde est pris dans le système de la mondialisation, qui profite à certains et nuit à d'autres mais auquel personne ne peut échapper. Désormais, ces règles ont presque une valeur naturelle. D'ailleurs, des scientifiques –financés par les multinationales– n'hésitent pas à les présenter comme aussi

valables que les lois de la gravité. Or ces règles-là sont le propre du pouvoir pervers qui fait de Total une entreprise continuellement en croissance tandis que la moitié de la population mondiale vit dans l'indigence.

Pourquoi avoir choisi d'étudier Total plus qu'une autre multinationale? Total était l'une des principales firmes à ne pas encore avoir fait l'objet d'une étude de ce type. Pourtant, ses représentants sont bavards: depuis l'échec de la gestion des crises de la marée noire de l'Erika et de l'explosion de l'usine AZF, Total a décidé de faire de la ‘communication’, comme on dit dans leur jargon. Les dirigeants ont donné beaucoup d'interviews dans les médias, Total s'est aussi mis à financer des universités et faire de la commandite (parrainage, ndlr) de prestige dans le domaine du sport ou de la culture: il faut être partout et s'incruster dans la vie publique comme un pouvoir autonome, une sorte d'État bis, et ce, dans un grand nombre de pays...

C'est un cas d'autant plus intéressant qu'il rencontre de plein fouet le phénomène de la crise écologique, dont Total est un symbole. C'est la preuve même du pouvoir de Total: le désastre écologique qu'entraîne l'exploitation irresponsable du pétrole dans le monde est devenu pour la firme un nouveau marché. En détruisant, Total construit son marché de demain. Le jour où les réserves seront épuisées et les infrastructures rentabilisées par tout le pétrole brûlé, Total vendra du solaire, du biocarburant et de l'électricité à partir de gaz de schiste.

“En détruisant, Total construit son marché de demain”

Votre livre remet finalement en cause la souveraineté des États... On est aujourd'hui dans un ordre qui fait cohabiter plusieurs pouvoirs, dont deux principaux dominent: il y a

encore les législations politiques, et il y a les multinationales qui se sont érigées en pouvoir autonome, capable de discuter d'égal à égal avec les États, de rencontrer Vladimir Poutine en bénéficiant d'un même protocole diplomatique, de signer un accord sur le climat à l'occasion de la COP 21, voire de poursuivre des États à l'occasion des mécanismes de règlements commerciaux. Ces multinationales évoluent à des échelles supérieures aux législations qui sont, elles, par définition, nationales. Les institutions internationales sont de leur côté régulièrement court-circuitées quand elles ne se fondent pas directement dans les intérêts des multinationales. Il n'existe pas de contre-pouvoirs aux multinationales. – BARNABÉ BINCTIN

Lire: *De quoi Total est-elle la somme?*, Alain Deneault, éditions Rue de l'échiquier.

**Rélex.** La tour que souhaite construire le gendre de Donald Trump en plein New York "ressemble à un pénis", selon de nombreux internautes... Un député indien a créé la polémique après avoir donné 25 coups de sandale à un steward. Le parlementaire ne voulait tout simplement pas descendre de l'avion. ... Au McDonald's de la gare de Zürich, en Suisse, 500 fans de metal ont commandé 885 sandwiches en même temps. Détail du ticket de caisse: 770 cheeseburgers, 94 hamburgers et 21 burgers au quinoa. Coût de la commande: 2128 euros.

Le Monde  
diplomatique

AVRIL 2017 - LE MONDE diplomatique

22

COMMENT LA « FRANÇAIFRIQUE »

## Les entreprises françaises

*Après des décennies d'expansionnisme tranquille, soutenu par le gouvernement français, les entreprises hexagonales doivent affronter la concurrence chinoise, indienne ou turque sur le continent noir. Si elles se risquent désormais hors de l'ancien pré carré colonial, en ont-elles pour autant terminé avec la connivence qui les liait aux régimes autoritaires « amis de la France » ?*

PAR OLIVIER PIOT \*

SOMMET de la francophonie, Kinshasa (République démocratique du Congo, RDC), automne 2012. Fraîchement élu, le président François Hollande adopte une distance remarquable à l'égard de certains chefs d'État africains – notamment l'hôte de l'événement, M. Joseph Kabila. Le nouveau locataire de l'Élysée entend ainsi signifier la fin de toute complaisance envers les régimes qui s'affranchissent des principes démocratiques. Durant sa campagne, n'avait-il pas promis de rompre avec la « Françaifrique », en proposant « une relation fondée sur l'égalité, la confiance et la solidarité » ?

Au terme de son mandat, en janvier 2017, lors du sommet Afrique-France de Bamako, le même M. Hollande salue un arc-en-ciel de quelque soixante délégations où ne figurent ni M. Kabila ni M. Omar Al-Bachir, le président soudanais, recherché par la Cour pénale internationale. Personne, cette fois, ne subit son ostracisme. Dans son sillage, M. Pierre Gattaz, président du Mouvement des entreprises de France (Medef), cornea une soixantaine de chefs d'entreprise venus faire leur marché...

M. François Fillon (Les Républicains) au Sahel, M. Emmanuel Macron (En marche!) en Algérie, M<sup>me</sup> Marine Le Pen (Front national) au Tchad... L'empressement avec lequel les candidats à l'élection présidentielle française parcoururent l'Afrique depuis des mois donne à penser que la rupture avec la « Françaifrique » est

\* Journaliste.

loin d'être consommée. Mais, depuis la fin des années 1970, les chefs d'État français ne l'ont-ils pas tous promise sans jamais la mettre en œuvre ?

Quelques décennies après son lancement, en 1955, par le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, qui lui donnait un sens positif, l'expression « France-Afrique » a cédé la place à une variante laconique : « Françaifrique ». Ce néologisme péjoratif fut formulé pour la première fois en 1998 par l'économiste français François-Xavier Verschave dans un livre qui suscita la controverse (1). Utile pour caractériser les relations incestueuses entre la France et ses anciennes colonies africaines, en particulier dans le domaine économique, l'expression a-t-elle encore un sens à l'heure de la coopération Sud-Sud et des avancées chinoises sur le continent noir ?

Entre 2005 et 2015, les parts des entreprises françaises dans les exportations destinées à l'Afrique subsaharienne ont été divisées par deux, passant de 7 % à 4 %, tandis que celles de la Chine progressaient de 8 % à 22 % (2). Dès 2008, la France perdait sa place de premier fournisseur de la zone franc d'Afrique, ses parts dans les échanges chutant de 34 % en 1985 à 23,2 % en 2005 pour s'établir à seulement 11,4 % en 2015 (3).

Qu'il s'agisse des importations (9,8 milliards d'euros en 2015) ou des exportations (12,3 milliards d'euros), l'Afrique subsaharienne se situe désormais au même rang que l'Amérique

latine dans la liste des partenaires commerciaux de la France. Même constat du côté des investissements. Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) (4) et les rapports annuels « Perspectives économiques en Afrique » (5), les flux d'investissements directs étrangers (IDE) entrant en Afrique ont été multipliés par sept entre 2000 et 2015, passant d'un montant annuel de 9,2 milliards de dollars à près de 60 milliards (sur un volume mondial de 1 400 milliards), soit la croissance la plus rapide dans le monde. Et la France ne pointe guère aux premières places de ce palmarès. En termes de flux, les IDE français (2 milliards de dollars) n'arrivaient qu'en quatrième position en 2013, derrière ceux du Royaume-Uni, des États-Unis et même... de l'Italie. En termes de stocks (58 milliards de dollars en 2012), la France, cédant la première place qu'elle occupait encore en 2010, arrivait en troisième position, derrière les

États-Unis (61 milliards) et le Royaume-Uni (59 milliards).

Dans le traditionnel pré carré formé par ses anciennes colonies, elle affronte désormais la concurrence de la Chine, de l'Inde, de la Turquie et même du Maroc (6). Mais l'appétit de ces nouveaux venus n'explique pas tout. « Au milieu des années 2000, certains groupes ont cédé des actifs en Afrique et ont préféré miser sur d'autres marchés émergents, comme la Chine, l'Inde ou l'Amérique latine », explique M. Vincent Le Guennou, codirecteur général d'Emerging Capital Partners, un fonds qui a investi plus de 2 milliards de dollars dans quarante pays africains depuis 2000. « À l'époque, ajoute-t-il, l'Afrique n'avait pas bonne presse. Mais, au cours de la dernière décennie, elle a affiché des taux de croissance record. Depuis quelques années, on voit donc revenir les investisseurs français. »

lancement d'activités au Mozambique, poids lourd de l'Afrique lusophone.

À côté des habitués du continent noir (Bolloré, Bouygues, Total, Vinci, Lafarge, Areva), les nouveaux venus se pressent : Orange, Accor Hotels, Veolia, Carrefour, etc. L'essor des classes moyennes (entre 150 et 300 millions de consommateurs potentiels [7]) et l'urbanisation accélérée (4 % par an) suscitent de nouveaux besoins et créent des « niches économiques » à la rentabilité prometteuse : services urbains (construction, transport, assainissement des eaux, gestion des déchets, électrification), mais aussi téléphonie mobile, commerce en ligne et produits de luxe (champagne, cosmétiques, etc.). En janvier 2017, le rapport annuel du CIAN invitait ses adhérents à miser sur les villes africaines, « nouveaux pôles de dynamisme et d'innovation ». Par ailleurs, si certains fleurons de l'Hexagone, comme l'automobile, ne séduisent plus, d'autres activités, comme les ports (Bolloré) et les énergies renouvelables, les ont remplacés.

## Une diversification géographique

TOUTEFOIS, le recul des entreprises tricolores peut être relativisé. En effet, les activités des filiales des groupes français n'entrent pas dans les statistiques du Trésor ou du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), pas plus que certains investissements réalisés sur leurs fonds propres. Ces sommes échappent ainsi à la comptabilisation des IDE entrants. En outre, les statistiques analysées par le Trésor français ne prennent souvent en compte que l'Afrique subsaharienne (excluant notamment le Maghreb et l'Égypte), alors que bon nombre de sociétés françaises se tournent depuis le début des années 2010 vers des pays d'Afrique où elles étaient peu présentes, voire absentes, comme les régions anglophones et lusophones. À la recherche de nouveaux contrats, elles s'aventurent désormais hors de leurs terres historiques (zone franc et pays francophones). « Depuis 2000, la croissance fait grossir chaque année le gâteau africain, commente M. Étienne Geros, ancien directeur Afrique du groupe Bolloré et président délégué du CIAN. Aussi, même si la place de la France régresse en termes de parts de marché, les échanges commerciaux et les IDE entre notre pays et les États africains suivent, en valeurs absolues, une courbe ascendante continue. » Notons que

l'impact pour les pays bénéficiaires est lui aussi relatif. Parfois assimilés à une contribution des entreprises étrangères à un pays, les IDE sont avant tout des investissements. S'ils représentent d'importantes entrées de devises, ils préparent des sorties encore plus importantes, sous la forme de « profits rapatriés ». De plus, les IDE se dirigent vers les pays de la périphérie se caractérisent en général par leur pauvreté technologique.

La liste des acteurs du nouvel expansionnisme français s'allonge : JC Decaux (achat de Continental Outdoor Media en Afrique du Sud), Danone (prise de participations dans Fan Milk au Ghana et dans Brookside Dairy au Kenya, création d'une direction Afrique en 2015), Axa (acquisition de l'assureur Mansard au Nigeria), Lafarge (investissements en Afrique de l'Est et australe), Carrefour (ouverture d'hypermarchés au Kenya et en Côte d'Ivoire) ou encore L'Oréal (qui, en 2015, a transféré à Johannesburg son centre de recherche sur les peaux noires et les cheveux africains, auparavant situé aux États-Unis). Même un géant comme Total choisit la diversification géographique, avec l'inauguration d'une unité flottante de production en mer – la plate-forme CLOV – en Angola en 2014, et le

Un exemple : l'essor de l'opérateur de téléphonie Orange. Le groupe insiste sur sa « vieille filiation » avec Postes et télécommunications (PTT), présent sur le continent dès 1959 ; mais c'est bien à la fin des années 1990, avec ce qui s'appelaient alors France Télécom, que remonte l'aventure africaine du géant tricolore. Après de premières prises de participation dans le pré carré (Côte d'Ivoire et Sénégal) dès 1997, l'histoire entrepreneuriale s'accéléra à partir de 2010. Et quelle accélération !

(1) François-Xavier Verschave, *La Françaifrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, Paris, 1998.

(2) « Les entreprises françaises et l'Afrique », rapport annuel, Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), Paris, 2017.

(3) « Les échanges commerciaux de la France avec l'Afrique subsaharienne en 2015 », direction générale du Trésor, Paris, avril 2016.

(4) « Rapport 2016 sur l'investissement dans le monde », Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), New York et Genève, 2016.

(5) Éditions 2014, 2015 et 2016, Banque africaine de développement (BAD), Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

(6) Lire Anne-Cécile Robert, « Trafics d'influence en Afrique », *Le Monde diplomatique*, janvier 2017.

(7) Selon un rapport du Boston Consulting Group publié en juin 2016, le nombre de consommateurs en Afrique atteindra 1,1 milliard d'ici à 2020.

ASSOCIATION



STEVE BANDOMA. - « No Dirty Money! » (Pas d'argent sale!), 2015

Le groupe revendique aujourd'hui 110 millions de clients en Afrique (contre 6,4 millions en 2004), avec un chiffre d'affaires total de 5 milliards d'euros (contre 1,5 milliard en 2004), l'emploi direct de quelque 21 000 salariés, plus 700 000 personnes (en commun avec d'autres opérateurs) chargées de la vente des cartes prépayées. Cette montée en puissance sert de modèle à la dynamique d'élargissement des activités économiques françaises en Afrique. Désormais actifs dans 21 pays, Orange ambitionne de devenir le partenaire de la « transformation numérique de l'Afrique », en misant notamment sur le commerce en ligne et le « tournant numérique » que prennent les secteurs traditionnels (énergie, agriculture, etc.).

En à peine dix ans, la cartographie des intérêts économiques français sur le continent, par pays et régions, mais aussi par secteurs d'activité et par zones de croissance, s'est ainsi profondément redessinée. La Côte d'Ivoire, pièce centrale du pré carré et championne de la croissance africaine (8,5 % en moyenne par an depuis 2012), en fournit un exemple frappant. À partir des années 2000, les Chinois y ont développé des barrages, les Turcs des moyens de transport, les Coréens des centrales électriques, les Marocains des services financiers et de l'immobilier résidentiel... Même l'Allemagne pointe son nez avec le « plan Afrique » lancé par la

chancelière Angela Merkel. Résultat : les parts de marché de la France y ont fondu (de 28 % à 11 %) entre 1995 et 2010.

Depuis l'arrivée au pouvoir en 2011 de M. Alassane Dramane Ouattara, proche du président d'alors, M. Nicolas Sarkozy, les entreprises françaises ont contre-attaqué, avec une grosse artillerie multinationale : finance (BNP Paribas, Société générale, Axia, Allianz France), hydrocarbures (Total), assurances (Axa), électricité et eau (ECP), bâtiment (Bouygues, Fayat, Vinci, Veolia), industrie (Air liquide), agro-industrie (Castel, Michelin, Compagnie fruitière, Bel, Danone), transports (Bolloré, Egis, Air France), hôtellerie (Accor), distribution (Carrefour, CFAO), télécommunications et audiovisuel (Orange, Bolloré). Dès lors, la France s'est maintenue, à la fin de 2015, comme premier investisseur étranger, avec un stock d'IDE de 2,6 milliards d'euros, soit 39 % du total des IDE dans le pays (7 milliards d'euros). À la fin de 2016, environ 700 entreprises françaises étaient présentes en Côte d'Ivoire (dont près de 200 filiales). Selon le Trésor français, leurs activités contribuaient pour près de 50 % aux recettes de l'État ivoirien en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de redevances et d'impôts sur les sociétés, et leur chiffre d'affaires cumulé représentait environ 30 % du produit intérieur brut (PIB) du pays...

### « Accords de pendaison économique »

LES ACTEURS économiques français qui réinvestissent l'Afrique ont-ils changé leur manière d'y faire des affaires ? Pour certains observateurs patronaux, ils ont développé (ou intégré) des pratiques très différentes de celles qui prévalaient aux grandes heures de la « Françafrique » — passe-droits, clientélisme, prébendes, financements occultes, etc. Un renversement d'autant plus marqué que plusieurs capitales africaines revendiquent une « diversification des partenaires économiques ». De Lagos à Nairobi en passant par Libreville ou Rabat, la plupart des chefs d'État africains ont compris tout le bénéfice qu'ils pouvaient tirer de cette mise en concurrence des « amis » d'hier avec les puissances émergentes, asiatiques ou sud-américaines (8).

« Ne plus être, en tant que Français, les seuls fournisseurs ou partenaires possibles change beaucoup de choses dans la conduite des affaires », reconnaît

de fait avec l'euro... Le 7 janvier, puis le 11 février 2017, plusieurs conférences étaient organisées simultanément en Afrique de l'Ouest par des économistes locaux pour protester contre le franc CFA, perçu comme une « punition » imposée par la France et comme une entrave au développement (9).

En matière agricole, la France pousse à la signature d'accords de partenariat économique (APE), en application de l'accord de Cotonou adopté par l'Union européenne en 2000 (10). Il s'agit de revenir sur les conventions de Lomé, signées dans les années 1970 par la Communauté économique européenne avec les pays des zones ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), et d'amener les États africains à supprimer leurs droits de douane sur près de 80 % de leurs importations européennes d'ici à 2035. Un peu partout, des collectifs « anti-APE » ont fleuri, notamment au Sénégal, où l'on parle de « accords de pendaison économique ». Enfin, les normes juridiques issues de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada, créée en 1993, 17 pays membres), un système hérité du code napoléonien et adapté en 2008 aux nouvelles nécessités du monde des affaires, permettent toujours aux hommes d'affaires français et africains de parler le même langage juridique.

Si les entreprises françaises ne bénéficient plus d'un accès « automatique » aux marchés, elles se meuvent toujours dans un climat d'affaires favorable. Surtout, la « Françafrique » emprunte d'autres chemins. Depuis la fin de la présidence de François Mitterrand (1981-1995), la « cellule africaine » de l'Élysée a maintes fois été toilettée : choix de conseillers plus jeunes et moins marqués par l'histoire, « pragmatisme » affiché, etc. Mais elle a conservé sa mission : former une garde rapprochée d'experts, venus à la fois de l'administration et des cabinets privés, chargés d'aider le président àerner les grandes questions touchant à l'Afrique. Créée en 2013 lors d'un sommet des chefs d'État français et africains à l'Élysée, la fondation AfricaFrance vise à renforcer la coopération entre les entreprises françaises et africaines partout sur le continent. Avec la devise « Pour une croissance partagée », elle aide les sociétés hexagonales à réussir en Afrique. En 2015, cette fondation a créé une banque de l'exportation, destinée à réduire le coût des financements de certains gros contrats. Car, comme le résumait bien M. Gattaz en avril 2016, les entreprises françaises doivent à présent contrer les investisseurs concurrents en apprenant à « chasser en meute »...

Aux réseaux classiques est venu s'aggloméner d'abord un maillage plus récent d'acteurs privés, stimulés par le nouveau « business » : fonds d'investissement, réseaux de jeunes entreprises, conseillers, cabinets spécialisés, agences de communication, etc. Sans oublier, ensuite, le ballet des « robes noires », ces grands avocats français qui œuvrent sur le continent, prenant le relais de générations d'ingénieurs et d'entrepreneurs qui faisaient hier encore leur carrière en Afrique. Qu'ils s'appellent François Meyer, Pierre Haik, Jean-Paul Benoît, Éric Dupond-Morette, Pierre-Olivier Sur, Robert Bourgi (le « mecène » des costumes de M. Fillon) ou Jean-Pierre Versini Campinchi, ils font (presque) la pluie et le

### Calendrier des fêtes nationales

1 <sup>er</sup> - 30 avril 2017	
4 SÉNÉGAL	Fête de l'indépend.
17 SYRIE	Fête de l'indépend.
18 ZIMBABWE	Fête de l'indépend.
26 TANZANIE	Fête nationale
27 AFRIQUE DU SUD	Fête nationale
SIERRA LEONE	Fête nationale
TOGO	Fête de l'indépend.
27 PAYS-BAS	Fête nationale

L'évolution des relations entre Paris et ses anciennes colonies bute toutefois sur des obstacles structurels. La zone franc, par exemple, perpétue la dépendance de quatorze pays africains envers la France : tutelle monétaire exercée par le Trésor français, obligation pour les pays membres de déposer une partie des réserves de change à la Banque de France, parité

beau temps dans les milieux d'affaires (et les milieux politiques) africains.

La fiscaliste Claude Dumont Beghi, par exemple, est très introduite au Palais du bord de mer de Libreville, au Gabon, où elle défend les intérêts du président Ali Bongo depuis 2013. Longtemps conseillère d'Air Gabon, elle n'a pas hésité à faire saisir, au début des années 2000, un Boeing 747 de ladite compagnie sur le tarmac de l'aéroport Charles-de-Gaulle pour récupérer un arriéré d'honoraires de 335 000 euros (11). Du côté des ex-ministres de la République, la liste de ceux qui se sont reconvertis dans les « bons offices » du lobbying en Afrique se révèle tout aussi fournie : MM. Jean-Louis Borloo (à l'origine de la fondation Energies pour l'Afrique), Gérard Roussin (longtemps à la direction du groupe Bolloré), Pierre-André Wiltzer (encore récemment conseiller de la présidence de Ncrotans), Dominique Perben (conseiller de Colas, filiale du groupe Bouygues) ou encore Hervé de Charette et Jean-Marie Bockel. On pourrait y ajouter l'homme d'affaires franco-béninois Lionel Zinsou, devenu premier ministre du Bénin en 2015...

Certes, beaucoup des « messieurs Afrique (12) » d'hier goûtent une retraite paisible. Mais le renouvellement générationnel des réseaux d'influence permet à la « Françafrique » de se transmettre dans un contexte où les entreprises françaises n'ont jamais été aussi nombreuses sur le continent (40 000 en 2015). Petites et

moynnes, certes, mais surtout, bien sûr, les grands groupes. À la fin de 2015, pas moins de 14 multinationales françaises, au premier rang desquelles (par ordre décroissant de chiffre d'affaires) Total, Castel, Orange, Lafarge, Vinci, Bouygues et Technip, se classaient parmi les 70 plus grands groupes implantés en Afrique.

Plus que les autres, ces géants économiques conservent quelques traits saillants de la « Françafrique » : « Tous ont leur propre réseau interne. Ils peuvent solliciter l'État français, mais aussi s'en passer. Pour eux, le pré carré et l'espace des ex-colonies françaises sont dépassés depuis longtemps. Leur chasse aux ressources et aux parts de marché est plus intense et plus ouverte que jamais », déclare, sous couvert d'anonymat, un ancien conseiller d'ambassade français. Secondées par des géostratèges, des pénalistes, des fiscalistes et des juristes, ces multinationales n'hésitent pas à jouer avec les frontières de la légalité. Dans son dernier livre (13), Alain Deneault dissèque les mécanismes de « perversion du droit » utilisés par un fleuron français. Ses armes, selon ce professeur de sciences politiques à l'université de Montréal ? « La fixation des cours du pétrole et le partage des marchés ; la collaboration avec des régimes politiques officiellement racistes ; la corruption de dictateurs et de représentants politiques ; la conquête de territoires à la faveur d'interventions militaires ; la délocalisation d'actifs dans des paradis fiscaux ; la pollution de vastes territoires au point de menacer la santé publique... »

### Bolloré aux prises avec la justice

LE GROUPE BOLLORÉ figure lui aussi parmi les multinationales emblématiques de la présence française en Afrique (14). Fort de ses 250 filiales et de ses 25 000 salariés dans 46 pays africains, Bolloré Africa Logistics est devenu en moins de trente ans le premier réseau intégré de logistique africain et un acteur majeur de l'activité portuaire. Avec une constante : depuis le début des années 2000, le groupe accumule les démentés avec la justice de plusieurs pays. La question de l'accaparement des terres, notamment au Cameroun, a conduit Bolloré à poursuivre – en vain – le site militant Bastamag.

Autre exemple : depuis 2011, date à laquelle la Guinée lui a cédé la gestion d'une partie des activités du port de Conakry, un véritable feuilleton judiciaire s'est engagé contre le géant français. Après plusieurs rebondissements, l'État guinéen a imposé en 2015 l'obligation à tous les navires du trafic Ro-Ro (véhicules, camions, équipements miniers, etc.) de décharger dans le terminal géré par... Bolloré. Dans une lettre adressée à M<sup>me</sup> Hélène Le Gal, alors conseillère Afrique du président Hollande, l'homme d'affaires français Jean-Jacques Grenier, patron de

plusieurs sociétés (Getma Guinée, AMA Guinée), écrivait : « Ce comportement visant à instituer un monopole de concessions portuaires et des tarifs de port excessifs conduit de nombreux jeunes responsables africains à un rejet de la présence française, basée sur un système d'exclusivité économique (15) »...

OLIVIER PIOT.

(8) Cf. Antoine Glaser, *AfricaFrance. Quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu*, Fayard, Paris, 2014.

(9) Lire Sanou Abaye, « L'Afrique francophone piégée par sa monnaie unique », *Le Monde diplomatique*, novembre 2014.

(10) Cf. « Accords de partenariat économique : Le jeu des multinationales », entrecien avec Jacques Benhelou, *Billet d'Afrique*, n° 260, Surviv, Paris, septembre 2016.

(11) Cf. « Les dix avocats qui défendent – et confissent – les présidents africains », *La Lettre du continent*, Paris, 5 juillet 2016, [www.africainelligence.fr](http://www.africainelligence.fr)

(12) Cf. Stephen J. Smith et Antoine Glaser, *Ces messieurs Afrique. Le Paris-Village du continent noir*, Calmann-Lévy, Paris, 1994.

(13) Alain Deneault, *De quoi Total est-elle la somme ? Multinationales et perversion du droit*, Rue de l'échiquier, Paris, 2017.

(14) Lire Thomas Deltonbe, « Les guerres africaines de Vincent Bolloré », *Le Monde diplomatique*, avril 2009.

(15) Cité dans *La Lettre du continent*, n° 697, 7 janvier 2015.

## IRIS SUP' L'ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'IRIS

TITRES DE NIVEAU 1 RECONNUS PAR L'ÉTAT, ENREGISTRÉS AU RNCP (arrêté du 23-02-17 paru au JO du 03-03-17)

DIPLOMES DE NIVEAU BAC+4 ET BAC+5 EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE

- Titre Analyste en stratégie internationale
  - parcours Géopolitique et prospective
  - parcours Défense, sécurité et gestion de crise
  - parcours Géonomie et intelligence stratégique
- Titre Manager Humanitaire
  - parcours Stratégique
  - parcours Opérationnel
  - parcours Plaidoyer

www.iris-sup.org

Renseignements : +33 (0)1 53 27 60 74

Établissement agréé d'enseignement supérieur technique enregistré auprès du recteur de Paris